ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1636 – 19 novembre 1999 – prix : 9F

Dans les régions
Dans les départements

POUR IMPOSER L'INTERDICTION DES LICENCIEMENTS, MANIFESTONS NOMBREUX LE 11 DÉCEMBRE

M 6189 - 1636 - 9,00 F

SOMMAIRE

Leur société

4 – La démagogie sécuritaire de Jospin
– La hausse du carburant
5 – Maladies et risques du travail en hausse
– La visite en France du roi de Jordanie
6 – Sans-papiers : une intransigeance révoltante
7 – L'injustice des impôts locaux

Tribune

6 – Face au patronat et au gouvernement

Dans le monde

7 – Cuba : le sommet ibéro-américain
8/9 – Maroc : la monarchie ravale sa façade
– Côte d'Ivoire : les tensions ethniques
– Grande-Bretagne : Blair et les SDF
– Espagne : des suppressions d'emplois dans les chantiers navals
16 – Chine : l'accord commercial avec les USA
– Corée du Sud : répression contre des militants syndicaux

Dans les entreprises

10 – La Poste Bordeaux : la grève au centre de tri
– Cézus-Jarrie : fin de la grève
11 – Île de la Réunion : les bus de Saint-Denis en grève
– France-Télécom Noisy-le-Grand
– CSSI Toulouse
– Maternité de Verneuil-sur-Avre (Eure)
12 – SNCF • Rouen : des résistances contre les nouveaux horaires • Paris Gare de l'Est : grève contre l'application des 35 heures • Wagons-Lits Lyon
13 – La loi Aubry, une loi réactionnaire

Il y a 50 ans

14 – La «chasse aux sorcières» aux États-Unis

Voir

15 – *The Big One* de Mickael Moore

Lire

15 – *Le temps qu'il nous a été donné de vivre* de J. O. Espinosa
– *La Seine était rouge* de Leïla Sebbar

La journée d'action du 30 novembre

UNE ÉTAPE POUR PRÉPARER LA SUITE

La CGT organise le mardi 30 novembre une journée nationale d'action et de manifestations à l'occasion de l'examen en seconde lecture par les députés de la seconde loi Aubry sur les 35 heures. SUD et la FSU ont décidé de se joindre à cette journée.

Par ailleurs, pour le mois de novembre, une série d'autres appels syndicaux a été lancée. Le 24 novembre, CGT, FO, CFTC et CGC appellent les salariés des magasins à faire grève et à manifester. Là encore ce sont les incidences de la mise en place des prétendues 35 heures sur les conditions de travail des employés qui sont dénoncées ainsi que la remise en cause des conventions collectives de la corporation.

Il faut souhaiter que militants et travailleurs sachent profiter nombreux de ces occasions pour montrer leur refus de mesures qui visent à dégrader les conditions de travail et de rémunération. Evidemment, toutes ces réactions contre la loi Aubry sont provoquées par les attaques des patrons qui se sont engouffrés dans la brèche ouverte par Martine Aubry. Car, indépendamment des journées citées, des débrayages et des grèves ont lieu au niveau des entreprises, contre les mauvais coups des patrons, au moment des discussions sur la mise en place de cette prétendue réduction d'horaire qu'instaure sur le papier la seconde loi Aubry.

Mais le problème que posent ces journées d'actions, outre leur dispersion, réside dans l'objectif que leur fixent les syndicats.

Thibault, le secrétaire national de la CGT, déclare qu'il faut se battre pour améliorer la loi. Or on ne peut améliorer une loi qui est destinée à favoriser les patrons en leur laissant les mains libres. Certes, les remises en cause de l'organisation du travail afin d'augmenter la productivité sans embaucher avaient commencé bien avant qu'Aubry procure au patronat de nouvelles facilités, facilités qui exigent que les travailleurs disent haut et fort «pas d'accord!»

Mais pour que cela change, il faudrait inverser le rapport de force en faveur de la classe ouvrière. Aujourd'hui, nombre de militants et de travailleurs pensent que s'opposer aux projets patronaux, surtout encouragés par le gouvernement, est trop difficile et qu'au mieux, il est juste possible de limiter les dégâts en empêchant les patrons de revenir en arrière. Mais même pour cela, il faudrait inscrire cette journée d'action du 30 novembre dans la perspective d'une riposte plus globale. La journée du 30 novembre doit être une étape vers d'autres manifestations plus larges, dont les objectifs seraient la lutte contre les licenciement, en prenant sur les profits, en imposant un contrôle populaire sur les capitalistes des grandes entreprises et en supprimant toutes les subventions publiques à ces entreprises afin de consacrer l'argent de l'Etat aux services publics utiles à la collectivité.

C'est pourquoi les travailleurs doivent participer aux manifestations. C'est l'intérêt de tous et c'est pourquoi tous les militants syndicalistes ou politiques doivent s'efforcer d'y entraîner le plus grand nombre.

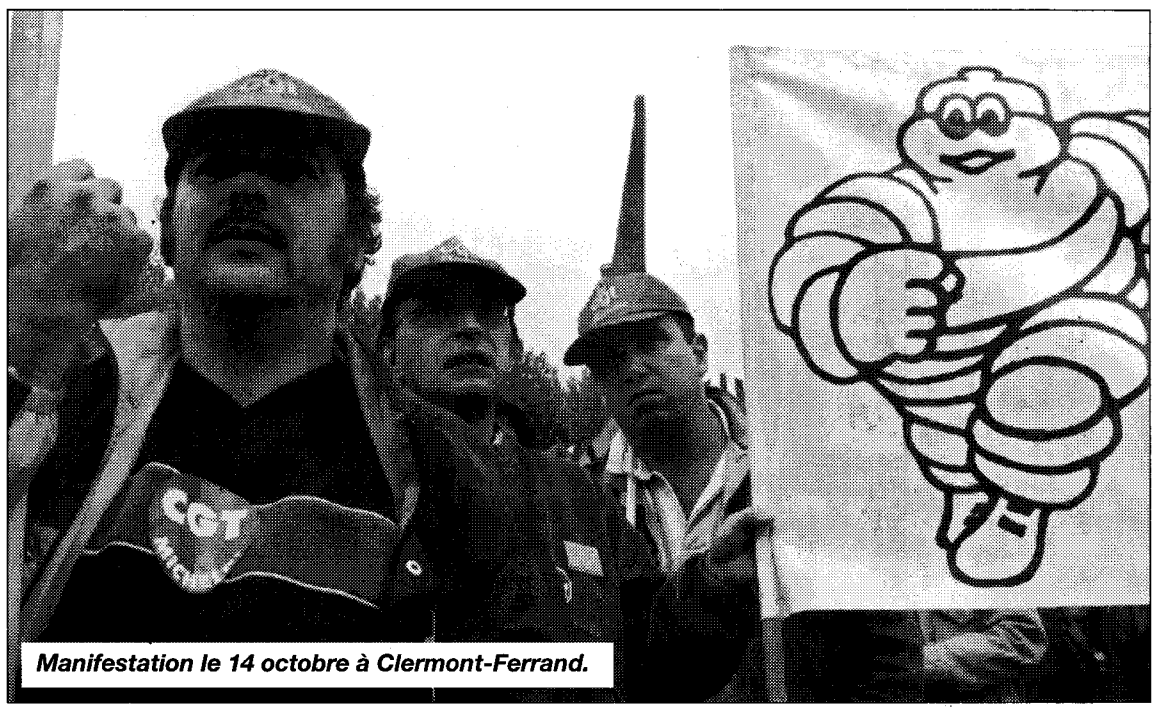

Manifestation le 14 octobre à Clermont-Ferrand.

AFP

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

Internet : http://www.worldnet.fr/~lo-uci e-mail : lo-uci@worldnet.fr

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hanon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 12 400 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire – Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Capada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne – Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....

.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :

– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,

– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Dans les régions, dans les départements

POUR IMPOSER L'INTERDICTION DES LICENCIEMENTS

MANIFESTONS NOMBREUX LE 11 DÉCEMBRE

L'émotion provoquée par ce que l'on a appelé « l'effet Michelin » puis par l'annonce par Renault de la suppression de 21 000 emplois dans les usines Nissan, pas seulement au Japon mais aussi en Europe, est peut-être retombée, mais en tout cas pas oubliée. Ni par les travailleurs concernés, ni par ceux qui risquent de l'être demain, car qui peut savoir si, demain, ou plus tard, son emploi ne se retrouvera pas supprimé, les effectifs de son entreprise réduits, ou même celle-ci rayée de la carte ?

C'est que la liste des plans dits sociaux est loin d'être close. Rien qu'en Seine-Saint-Denis, les principales entreprises du département sont concernées, HMR (Hoechst Marion Roussel) à Romainville, Alstom, ELM-Leblanc et d'autres moins connues. Mais il en est de même partout en France. Dans toutes les régions, les départements, les villes, de telles situations existent.

L'effet Michelin n'est pas une péripétie exceptionnelle par qui le scandale est arrivé, il est l'expression d'une politique commune à tout le patronat qui se traduit par des milliers de chômeurs nouveaux qui viennent grossir la cohorte des millions de sans-emploi. Tandis que ceux qui gardent un emploi voient les cadences, les conditions de travail devenir chaque jour plus dures. Car, en dépit des communiqués de victoire de Martine Aubry, qui ne convainquent ni les travailleurs ni les chômeurs, et pour cause, le chômage ne régresse guère que dans les statistiques officielles, tandis que la pauvreté, elle, s'accroît dans les milieux populaires.

La nécessité de mettre un coup d'arrêt à cette dégradation des conditions d'existence de la population laborieuse reste impérieuse.

Le 16 octobre, à l'initiative de la direction du PCF, une première riposte, au plan national a eu lieu, à laquelle Lutte Ouvrière et d'autres organisations se sont associées parce que c'était l'occasion de faire entendre aux patrons, et du même coup à Jospin, qu'il n'était pas question de leur laisser les mains libres pour continuer à s'en prendre aux conditions d'existence du monde du travail, qu'ils disposent ou pas d'un emploi. Cette manifestation a été une réussite. Elle a permis de montrer que nombreux étaient, au sein de la classe ouvrière, ceux qui n'étaient pas décidés à baisser les bras.

Certes, aucun de ceux qui ont manifesté le 16 octobre n'avait l'illusion qu'une simple manifestation, même réussie, suffirait à faire reculer le patronat et à imposer au gouvernement de « *réguler* » pour reprendre le mot de Jospin, les mesures patronales en faveur des travailleurs. Cette manifestation n'avait de sens que si elle constituait un premier pas, dans une démarche qui permettrait à chaque fois que plus nombreux soient les travailleurs qui expriment à la fois leur refus du chômage et des licenciements qui l'alimentent, mais en même temps leur volonté d'imposer un coup d'arrêt à la politique dévastatrice du patronat.

Ce premier pas appelle donc une suite qui permette à tous ceux qui avaient occupé les rues de Paris le 16 octobre de manifester plus nombreux encore. Prolongeant cette journée, une journée d'action est organisée le samedi 11 décembre prochain, à l'initiative du PCF, auquel se joint, comme le 16 octobre, et dans le même esprit, Lutte Ouvrière.

Des manifestations sont prévues, ce jour-là, au niveau des régions, des départements et des villes importantes qui doivent permettre de se retrouver plus nombreux encore, car il n'y aura pas cette fois la difficulté que constituait le voyage à Paris. Il faut que partout dans les entreprises et dans les quartiers, les militants préparent cette journée pour en faire une réussite, qui ouvre les possibilités d'une riposte plus large encore.

Il n'est pas vrai que les patrons seraient tout puissants face à la classe ouvrière réduite à l'impuissance, condamnée à subir éternellement. Les travailleurs ont les moyens d'agir pour inverser le rapport de forces en leur faveur et pour imposer, au travers d'une lutte d'ensemble, l'interdiction totale des licenciements, sous peine de réquisition des entreprises qui licencient et qui font des profits. Mais aussi imposer que les travailleurs, les usagers, les consommateurs et leurs représentants puissent prendre connaissance des comptes des entreprises, des comptes des gros actionnaires, afin de découvrir et de rendre publics les arrangements, les combines, qui se réalisent derrière le secret commercial et bancaire. On s'apercevrait alors que de l'argent il y en a, plus qu'il n'en faut pour satisfaire les légitimes exigences du monde du travail.

À DÉFAUT DE SÉCURITÉ DE L'EMPLOI, LA DÉMAGOGIE SÉCURITAIRE

Les déclarations de Jospin sur l'impuissance du gouvernement à s'opposer aux 7 500 suppressions d'emplois chez Michelin avaient fait sensation. La famille Michelin qui avait, avec la complicité de plusieurs gouvernements, escroqué 5 milliards de fonds publics pouvait dormir tranquille, la police ne viendrait pas débarquer chez elle pour faire régner l'ordre et la sécurité bouleversés de milliers de familles ouvrières. Tout comme leurs comparses d'Alstom, de Renault, de Peugeot, d'Elf, d'HMR, de Rhône Poulenc, d'Alcatel... qui puisent dans les fonds de l'Etat comme dans leurs portefeuilles en jetant des dizaines de milliers de travailleurs à la rue et dans la misère.

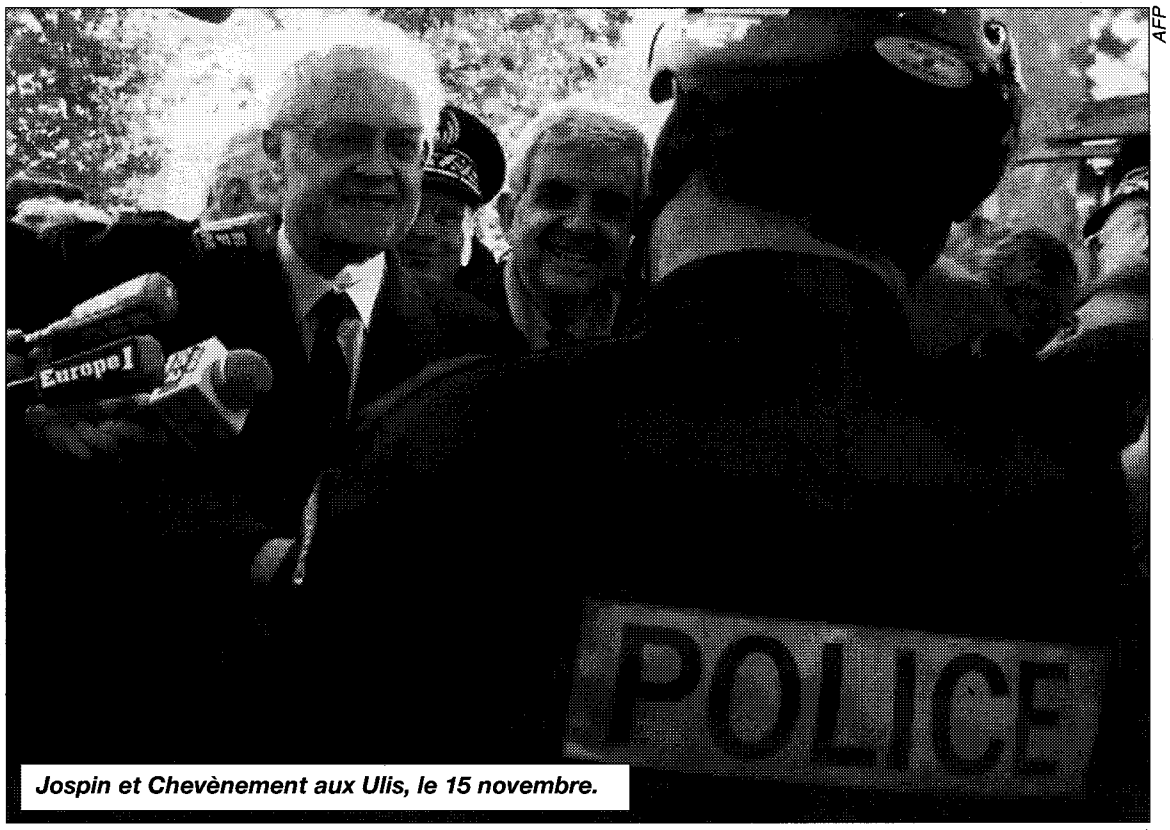

AFP

Jospin et Chevènement aux Ulis, le 15 novembre.

Jospin, le 15 novembre dernier, a décidé d'aller faire la leçon non pas aux organisateurs de la misère mais à leurs victimes. Il n'a pas choisi le 16e à Paris ni Neuilly ou Rambouillet, il a choisi d'aller prendre le RER en direction de villes populaires de l'Essonne pour déclarer que l'insécurité était « *une cause collective* ». Rendant hommage à l'action de la police sur tous les tons et sous toutes les formes, il a tenu un discours destiné à plaire à tous les réactionnaires : « *Il n'y a pas que des causes sociales à l'insécurité, il y a le comportement individuel de chacun* » en précisant qu'il est nécessaire de recourir « *à la répression quand elle est nécessaire* ». Et pour que le message soit clair, il a tenu à la suite de cela à rendre visite, non pas aux éducateurs qui font ce qu'ils peuvent dans ces quartiers populaires sinistrés par le chômage mais aux CRS cantonnés dans une caserne à Vélizy. La sécurité collective assurée par les matraques des CRS, c'est bien tout un programme.

Et singeant Coluche, mais involontairement, Jospin a déclaré pour faire l'union magnifique de la sécurité et de la lutte contre le chômage : « *Il convient de faire en sorte que des jeunes de tous les quartiers et de toutes les origines sociales soient encouragés à entrer dans la police nationale* ». Plus il y aura de licenciements, plus il y aura de misère, plus il y aura comme de bien entendu de désespoir et des petits larcins en tout genre dans les quartiers ouvriers et... plus il y aura besoin de policiers que les jeunes de ces quartiers pourront rejoindre. C'est quand même formidable, un Premier ministre socialiste.

Quant à nous, d'une façon tout à fait primaire et sans trop d'humour, il nous semble urgent pour combattre la détresse matérielle et morale qui accompagne le chômage de masse, total ou partiel, de s'en prendre aux causes de celui-ci. Seulement pour cela il faudrait s'en prendre aux formidables profits des grandes mafias des grands industriels et banquiers, mais cela Jospin ne le peut pas, il est non seulement leur obligé, mais comme on dit dans le milieu, en tant que chef du gouvernement il est leur homme de main.

Paul SOREL

Hausse du carburant

NOUVEAUX COUPS DE POMPE CONTRE LES AUTOMOBILISTES

Le prix du pétrole brut est à la hausse, atteignant son plus haut niveau depuis trois ans. La demande serait plus forte, nous dit-on, à cause de la reprise économique, tandis que l'offre resterait stable. Du coup, le cours du baril monte et les compagnies pétrolières augmentent les tarifs des carburants dans les stations. Quand le baril baisse, par contre, les compagnies pétrolières se gardent bien de répercuter la baisse !

Pendant tout le mois de septembre, TotalFina et Elf ont, à coups de pages publicitaires, vanté tout le profit que les actionnaires pouraient tirer de leur rapprochement. Maintenant que la guéguerre boursière est terminée, la guerre continue contre les consommateurs.

Mais il n'y a pas que les compagnies pétrolières qui en profitent, l'Etat en profite lui aussi, et largement, puisqu'il taxe à plus de 80 % le prix du carburant. Si bien que le litre d'essence oscille, selon les stations, autour de 7 F aujourd'hui. Et c'est le gazole qui devrait connaître prochainement les plus fortes augmentations, sous prétexte de lutter contre la pollution, mais en chargeant ceux qui, pour des raisons d'économie, ont adopté le diesel. L'Etat va augmenter en janvier, en particulier, les taxes sur le gazole de 10 centimes par litre pour, progressivement, en sept ans rapprocher le tarif du gazole de celui de l'essence.

Les particuliers sont ainsi pompés deux fois : comme consommateurs et comme contribuables.

Bref, c'est l'or (noir) d'un côté pour les capitalistes du pétrole et pour les caisses de l'Etat (qui redistribue une grande partie de ces impôts sous forme d'aides à d'autres capitalistes ou aux mêmes) et grise mine pour les consommateurs qui n'ont pas toujours le choix de leurs moyens de locomotion !

Claire LACOMBE

Au sommaire de

LUTTE DE CLASSE N°46

(novembre 1999)

- **France**
  La situation politique et sociale
- **La dictature des marchés**
- **La politique des États-Unis en Colombie : des bandes d'hommes armés**
- **Tiers Monde :**
  Au-delà de la revendication d'annulation de la dette
- **Tribune de la minorité :**
  Quelle politique pour les révolutionnaires après le 16 octobre ?

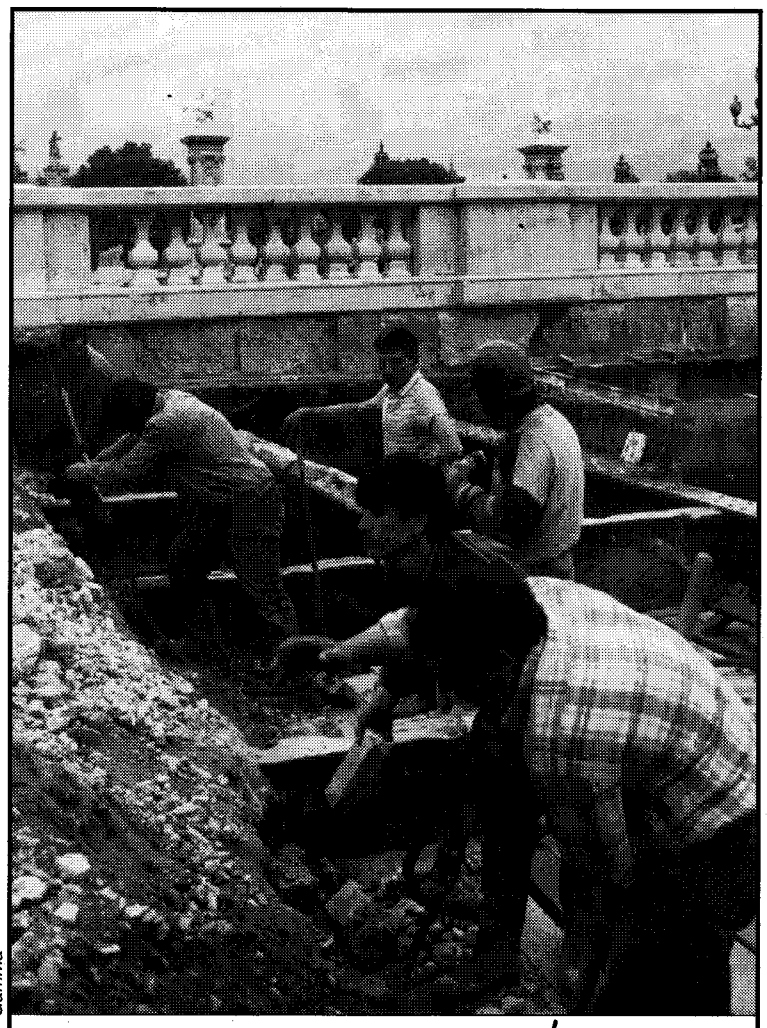
Gamma

LE TRAVAIL REND DE PLUS EN PLUS MALADE

De récentes enquêtes mettent en évidence ce que les travailleurs connaissent bien pour le vivre quotidiennement: les conditions de travail des salariés s'aggravent.

Une étude du ministère de l'Emploi, réalisée en 1998, souligne en effet que 72% des salariés doivent fournir un effort physique à leur travail: 54% doivent rester longtemps debout, 38% doivent porter des charges lourdes, 37% doivent rester longtemps dans une posture pénible à la longue, 35% doivent effectuer des parcours à pied longs et fréquents. De plus, la proportion de salariés qui cumulent le tout est en augmentation depuis presque quinze ans: on passe de 16% des salariés qui cumulent tous ces désavantages en 1984 à 38% en 1998!

La proportion des salariés confrontés à plus de deux risques professionnels est passée, quant à elle, de 25% en 1984 à 40% en 1998.

Conséquence directe de l'augmentation des cadences, de la diminution des temps de pause, le nombre d'accidents du travail avec arrêt a augmenté de 2,3% en 1997 par rapport aux quatre années précédentes et de 2,8% en 1998. Mais la pression patronale étant de plus en plus forte pour que ces accidents ne soient pas déclarés, l'augmentation est à coup sûr beaucoup plus importante que ne le révèlent les statistiques.

L'Anact (Association nationale pour l'amélioration des conditions de travail) a réalisé un premier bilan des effets des 35 heures à la sauce Aubry, bilan portant sur 11400 entreprises. Elle constate que dans la plupart des cas, l'intensification du travail liée aux horaires dits «atypiques», au travail du samedi, de nuit et à la suppression du temps de pause, renforcent les effets nocifs du travail sur la santé déjà connus: troubles du sommeil, troubles digestifs graves, troubles cardio-vasculaires et nerveux.

Les arrêts maladie sont aussi en forte hausse, plus de 6,5% en un an pour 1998. L'augmentation se fait dans les mêmes proportions au cours des six premiers mois de l'année 1999.

Aubry dirait peut-être, comme elle l'a fait à plusieurs reprises, qu'il y a de l'abus. En effet, mais il est du côté des patrons dont la soif de profit entraîne une régression générale des conditions de vie des travailleurs. Et il y a aussi de l'abus de voir le gouvernement appliqué à donner encore plus de libertés aux patrons pour accroître l'exploitation des salariés.

Aline RETESSE

La visite en France du roi de Jordanie

DES CONTRATS JUTEUX POUR LES CAPITALISTES FRANÇAIS

De nouvelles et juteuses perspectives de profits pour les capitalistes français se profilent en Jordanie. C'est du moins ce qui ressort de la visite en France du roi de Jordanie, Abdallah II.

La France est le second créancier du pays, après le Japon, et c'est entre autres un allégement de la dette (qui s'élève à un total de 8,5 milliards de dollars) qu'Abdallah est venu demander au gouvernement français. En fait d'allégement, celui-ci a signé un accord de «réaménagement et de conversion de la dette en investissements», ce qui est une façon certes d'effacer la dette à l'égard du budget de l'Etat français... en la transformant en dette de l'Etat jordanien à l'égard des capitalistes privés français. Car il s'agit bien de cela. Désormais la Jordanie devra passer commande aux industriels français à hauteur de ce qu'elle doit. Un tour de passe-passe classique avec l'argent des contribuables, dans lequel les seuls gagnants sont encore et toujours les industriels, les banquiers et les capitalistes de tout bord.

AFP

Le roi Abdallah avec Chirac. Les investisseurs de la République sont à vos pieds, altesse.

D'ores et déjà, en Jordanie, le ciment et la gestion des eaux sont entre les mains de groupes français, toujours les mêmes que l'on rencontre au Maghreb, en Afrique, au Moyen-Orient, etc., occupés à piller les caisses des Etats pauvres et endettés. Ces Bouygues, Vivendi et autres Accor espèrent ainsi être les premiers à bénéficier des privatisations décidées par le roi de Jordanie. France Télécom n'est pas en reste qui s'est également mis sur les rangs pour le rachat de 40% des actions de la compagnie jordanienne de téléphone.

La France peut ainsi être qualifiée de premier investisseur étranger en Jordanie... pour le meilleur profit, non pas de la population jordanienne, mais des grands groupes capitalistes français.

L.P.

En bref

À FONDS PERDUS

Dans le budget de l'Etat, les aides au patronat prolifèrent: exonérations de cotisations d'allocations familiales, de charges sur les bas salaires, sur les moyens salaires, aides accordées sous prétexte de réduction du temps de travail...

Et d'une année à l'autre, ces cadeaux peuvent être inscrits à des places différentes dans le budget. Ainsi certaines aides qui figuraient pour cette année dans un chapitre consacré en principe à l'emploi – ce qui était sacrément hypocrite – se retrouveront l'année prochaine dans un autre chapitre consacré à l'apport financier de l'Etat à la Sécurité sociale, ce qui ne l'est pas moins.

Les députés ont discuté savamment de la présentation de ces budgets. La seule chose qu'ils n'ont pas même envisagée, c'est de les supprimer carrément pour que l'Etat dispose des crédits nécessaires à embaucher directement. C'est pourtant le seul moyen de satisfaire les besoins de la population tout en diminuant la peine des travailleurs en activité.

LA PRÉCARITÉ SE PORTE BIEN

Dans le projet de budget de l'Etat pour 2000 figurent 360000 contrats emploi-solidarité (CES) ainsi que 200000 contrats emploi-consolidé (CEC). Les CEC, destinés à ceux qui n'ont pas retrouvé de travail à la fin de leur CES, sont en augmentation par rapport à cette année. C'est un aveu que la précarité est encore bien là, même si le gouvernement se garde bien de le crier sur les toits au moment où il se félicite de la diminution des chiffres officiels du chômage.

UN CONTRÔLE À METTRE EN PLACE

Le gouvernement prévoit pour l'année prochaine la création de 15 emplois d'inspecteurs et 88 emplois de contrôleurs du travail supplémentaires, ce qui est dérisoire.

Même si les nouveaux venus avaient tous à cœur de faire respecter les quelques droits que la législation actuelle accorde aux salariés face aux patrons, ce qui est loin d'être le cas de tous ceux qui sont en place, cela ne pourrait évidemment pas améliorer sensiblement la situation du monde du travail. Rien ne pourra remplacer le contrôle de la gestion des entreprises et de leur comptabilité par les travailleurs eux-mêmes.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

FACE AU PATRONAT ET AU GOUVERNEMENT

Plusieurs journées d'action sont prévues dans les semaines qui viennent, notamment celle du 30 novembre, jour de l'examen en seconde lecture du projet de la loi Aubry à l'Assemblée Nationale, appelée par la CGT et le Groupe des Dix, dont SUD, ou encore celle du 11 décembre sur l'emploi et contre les licenciements proposée par le PCF et la plupart des organisations présentes à la manifestation du 16 octobre à Paris, dont Lutte Ouvrière et la Ligue Communiste Révolutionnaire.

Un succès de ces journées ne pourra que renforcer le moral de tous les travailleurs combatifs et renforcer leur détermination à contrer les attaques du patronat et du gouvernement.

Ces dernières semaines, et en ce moment même d'ailleurs, de l'automobile aux transports et en passant par les mineurs et d'autres secteurs ont eu lieu ou ont lieu des mouvements dont la plupart sont suscités par l'application des accords Aubry. Mais s'ils sont dus à la même cause, ils restent dispersés et sans liens entre eux.

Alors il faudra bien que ces journées d'action, comme celle prévues dans les postes, dans les banques ou encore les grands magasins finissent par converger vers un mouvement d'ensemble. Seule une riposte générale et massive pourrait changer le rapport de force avec le patronat, forcer celui-ci à céder et reculer, à rendre des comptes sinon à rendre gorge.

Bien sûr, tel que cela s'annonce pour le moment, on est encore loin de cette convergence. Les syndicats ou les associations s'apprêtent à manifester encore une fois de leur côté (et pas forcément les uns avec les autres) et les partis politiques de l'autre. Chacun en voit bien les raisons : chez tous, y compris syndicats et associations, les calculs politiciens et l'esprit de boutique ; chez les directions des organisations de la « gauche plurielle », la volonté de faire oublier aux travailleurs que le gouvernement est autant responsable que le patronat dans les attaques actuelles contre les salariés, les chômeurs ou les retraités.

De tels calculs peuvent rebuter un certain nombre de militants et de travailleurs, leur ôter l'envie de préparer et de participer à toutes ces journées d'action, comme cela a été le cas le 16 octobre. Mais « bouder » ces journées d'action ne peut que profiter au patronat, au gouvernement et aux politiciens qui le soutiennent. Tous les militants et les travailleurs qui souhaitent que la classe ouvrière cesse de recevoir des coups et commence à les rendre doivent militer pour que toutes ces mobilisations soient des succès.

Mais ils doivent militer aussi pour qu'elles se donnent des objectifs clairs, fixés en fonction des seuls intérêts de la classe ouvrière, qui répondent aux attaques dont elle est victime en ce moment même, qui désigne donc clairement l'adversaire : le patronat bien évidemment, mais aussi la loi Aubry et le gouvernement qui protège celui-là et a concocté celle-ci.

C'est exactement l'occasion pour l'extrême gauche de proposer le plan d'urgence, pour lequel elle faisait campagne avant les européennes, il y a quelques mois encore. De le proposer au PCF ou aux syndicats comme à tous les militants et les travailleurs qu'ils vont entraîner dans la rue. Et de proposer tout le plan d'urgence, et pas seulement ce qui ne remettrait pas en cause directement la participation ou le soutien au gouvernement. Car ce serait alors faire le jeu de ceux qui espèrent bien que l'ambiguïté entretenue par ou dans ces manifestations leur permettra de continuer à soutenir ou participer à une politique anti-ouvrière tout en prétendant participer ou soutenir aussi le mouvement des travailleurs.

Il ne s'agit ni de faire de ces manifestations un règlement de compte entre l'extrême gauche et le PCF ou la CGT, ce qui risquerait davantage de démobiliser les travailleurs que de les éclairer sur leurs ennemis ouverts ou cachés, ni de poser des conditions pour manifester avec ces organisations quand elles appellent les travailleurs à le faire. Mais à l'inverse, manifester avec elles ne doit pas signifier soutenir sans réserve leurs directions sous le prétexte fallacieux qu'elles feraient un pas sur leur gauche. Le PCF n'en reste pas moins membre du gouvernement, ses députés n'en laissent pas moins passer des mesures scélérates ou n'en votent pas moins la loi Aubry, dont la CGT demande seulement l'amélioration pas l'abrogation.

Quelles que soient leurs critiques, leur méfiance ou même leur hostilité à l'égard de l'extrême gauche, ce qui plaît chez elle à nombre de militants du PCF ou des syndicats, c'est son ton radical, son intransigeance vis-à-vis de la droite comme de la gauche, c'est le fait qu'elle n'ait jamais abandonné le camp des travailleurs pour de minables strapontins ministériels. Si nous voulons les toucher aujourd'hui, il faut certes montrer notre solidarité en descendant dans la rue avec eux, mais aussi conserver le ton et les discours directs qui, dans des circonstances moins favorables, ont pourtant conquis leur estime.

H.A.

Le numéro 6 de Convergences révolutionnaires est paru

Le numéro de novembre-décembre de la revue *Convergences Révolutionnaires* éditée par la Fraction *L'Etincelle* de Lutte Ouvrière et la Tendance *Révolution !* de la Ligue Communiste Révolutionnaire est paru. Au sommaire un dossier sur les « réformes de l'austérité : Sécurité sociale, hôpitaux, santé », des articles sur les manifestations du 16 octobre et du 11 décembre, la politique du PCF, des syndicats et de l'extrême gauche.

Pour se procurer ce numéro (10 F) ou s'abonner (6 numéros 60 F, abonnement de soutien 100 F), écrire à *Lutte Ouvrière*, Fraction *l'Etincelle*.

Sans-papiers : une intransigeance révoltante

IL FAUT RÉGULARISER TOUS LES SANS-PAPIERS

Jusqu'à ce jour c'est en réalité une fin de non-recevoir que le préfet de Seine-Saint-Denis oppose aux revendications des sans-papiers qui occupent l'ancienne trésorerie de Saint-Denis, parmi lesquels six sans-papiers ont fait pendant plus d'un mois la grève de la faim. Bien plus, le préfet fait preuve d'un cynisme indécent en revenant sur les engagements qu'il avait fait mine de prendre pour faire cesser la grève de la faim. En effet après plus d'un mois de mouvement et presque deux semaines de prétendues négociations, le préfet se contente de rendre effectives quatre régularisations déjà décidées qu'il avait osé geler, par mesure de rétorsion, pendant la grève de la faim. Alors qu'il avait annoncé la semaine dernière que dix dossiers lui paraissaient régularisables, un seul sans-papiers l'a été tandis que sept autres n'ont obtenu qu'un récépissé de trois mois. A chaque fois le préfet invoque la nécessité de fournir un nouveau papier ou une nouvelle preuve. Impitoyablement, après avoir semé une lueur d'espoir, il referme la porte. Le bilan est de 11 récépissés de trois mois en attente d'une carte d'un an ; trois reconvocations pour présentation d'une pièce manquante ; huit convocations supplémentaires et deux convocations de grévistes de la faim à la DDASS (avec assurances orales de régularisation). La loi parle d'une régularisation possible pour ceux qui font la preuve d'une présence de dix ans. Mais dans les faits bien des sans-papiers concernés sont écartés ne serait-ce que parce que les célibataires sont systématiquement déboutés. Plus inhumain encore, le préfet prétend aujourd'hui ne pas prolonger l'autorisation provisoire de séjour d'un mois accordée aux grévistes de la faim alors que les médecins affirment eux-mêmes qu'ils ne seront pas rétablis avant six mois.

Tout se passe comme si le préfet voulait faire un exemple et démoraliser ceux qui lui résistent. Cette attitude odieuse des autorités de la Seine-Saint-Denis traduit les choix du ministre de l'Intérieur, Chevènement, que Jospin cautionne totalement, et qui consistent à démontrer à l'électorat réactionnaire que les politiciens de gauche sont capables de mener une politique aussi impitoyable vis-à-vis des hommes et des femmes que les lois successives ont, pour bon nombre, transformés en sans-papiers, que leurs compères de la droite et de l'extrême droite.

Jospin et Chevènement sont décidés à rejeter dans la clandestinité des dizaines de milliers de travailleurs étrangers. Ils sont prêts à les traquer et à les expulser. Ils n'hésitent pas à les acculer au désespoir. Ils montrent là ce que valent pour eux les promesses du passé et les idées généreuses.

Il ne faut pas les laisser faire. Face à cela, la revendication des occupants et des grévistes de Saint-Denis qui voulaient les papiers pour quarante-neuf de leurs camarades est un minimum qui doit être immédiatement satisfait. Mais c'est partout, et en premier lieu dans l'ensemble des départements de la région parisienne, dont la Seine-Saint-Denis est peut-être le pire exemple, que des sans-papiers vivent une situation inacceptable et profondément dramatique que nous ne devons pas tolérer.

C'est pourquoi il faut réaffirmer haut et fort que la régularisation de tous les sans-papiers à l'échelle du pays est une mesure de simple justice qu'il faut imposer.

C'est dans ce sens que nous appelons toutes celles et tous ceux que la politique de Chevènement et de ses services révolte à participer à toutes les manifestations et aux actions de solidarité avec les luttes des sans-papiers.

Pour protester contre l'attitude du préfet de Seine-Saint-Denis, Lutte Ouvrière soutient l'appel de la Coordination des sans-papiers du 93 qui appelle à un rassemblement de protestation sur le parvis de la préfecture de Bobigny, lundi 22 novembre, à 17 H 30. La protestation peut également s'exprimer sur la fax du préfet du 93 : 01 41 60 56 63

MANIFESTONS NOMBREUX LE 4 DÉCEMBRE À PARIS

Pour protester contre la circulaire Chevènement et la situation faite aux dizaines de milliers de sans-papiers que le gouvernement refuse de régulariser, la Coordination nationale des sans-papiers organise une manifestation nationale le 4 décembre 1999 à 14 heures à Paris.

Lutte Ouvrière se joint à cet appel :

– pour l'annulation de la circulaire du 11 octobre 1999

– pour la régularisation de tous les sans-papiers

– pour l'arrêt des expulsions

– pour l'abrogation de la double peine

– pour la libération des sans-papiers emprisonnés.

L'IMPÔT (local aussi) SAIGNE LE MALHEUREUX

A la mi-novembre tombe l'échéance des «impôts locaux».

On pourrait se dire, ces impôts-là, au moins, ils n'iront pas directement en subventions de l'Etat à Bouygues (ou à Michelin). Ils représentent en effet 85% des départements et 55% du budget des communes, 60% du budget des régions sont donc destinés en principe à financer des services qui correspondent aux besoins de la population locale, qui peut tout aussi théoriquement voir où va son argent.

C'est parfois le cas, mais pas toujours. Car les priorités souvent électorales des municipalités ne correspondent pas toujours aux urgences du moment. Et puis, au fil des années, l'Etat s'est beaucoup déchargé des dépenses qui lui incombaient sur les collectivités locales qui, de ce fait, se retrouvent à gérer de plus en plus de problèmes.

Autre problème, c'est que le montant de cet impôt ne dépend pratiquement pas des ressources des personnes imposées. Il repose sur l'évaluation d'une valeur locative des appartements, calculée en 1970 et jamais revisée depuis. Bien sûr la valeur locative est relevée tous les ans d'un certain pourcentage, mais si les immeubles populaires des centres-villes d'il y a trente ans sont devenus de superbes résidences pour riches, et si dans le même temps les cités de banlieues flambant neuf dans les années 60 sont devenues des ghettos pourris, les uns et les autres ont gardé la même valeur locative. Pour illustrer le côté arbitraire de cette valeur locative, le *Canard Enchaîné* publiait récemment des données concernant les logements parisiens. On y lisait qu'un tout petit studio (20 m2) pouvait être taxé à 2000F, soit 100F par m2, pendant qu'un grand appartement de 150 m2 aux Halles était taxé à 2 200F, soit 15F par m2! Un plan de révision de ces valeurs locatives est prêt depuis 1991, mais aucun ministre des Finances n'a voulu l'appliquer, par peur de se rendre impopulaire, auprès des riches semble-t-il.

L'inégalité est flagrante aussi d'une ville à l'autre. Les taux d'imposition appliqués sur ces valeurs locatives sont très variables. Ainsi , dans les taux les plus bas, on trouve des villes huppées, avec un record à Neuilly-sur-Seine (3,8%), alors que certaines villes populaires appliquent des taux prohibitifs, pouvant frôler les 30%, comme à Lille, Tourcoing ou Villeneuve-d'Ascq.

Quant aux revenus des habitants, ils ne sont pratiquement pas pris en compte, excepté pour le calcul de quelques abattements ou exonérations.

En fait, entre ces impôts locaux, l'impôt sur le revenu, la TVA et les diverses autres taxes et droits divers, ce n'est pas loin de la moitié de notre salaire net qui repart illico en direction des caisses de l'Etat et des collectivités locales. Et c'est surtout cela qui est totalement anormal. Tous ces budgets devraient être alimentés à la source, là où sont produit les biens: en prenant directement une part des richesses produites dans les grandes entreprises. Les revenus des salariés sont déjà beaucoup trop bas ; il est scandaleux et injuste de considérer que c'est dans leur poche qu'il faut prendre le budget des collectivités locales et de l'Etat.

Roger PÉRIER

Cuba

ENTRE LE RÉGIME DE CASTRO ET LA MENACE BIEN PLUS TERRIBLE DE L'IMPÉRIALISME

Le IXe sommet ibéro-américain s'est ouvert le 15 novembre à La Havane, où se sont retrouvés notamment le roi Juan Carlos d'Espagne, le président de la République portugaise et divers pays latino-américains.

Manifestants anticastristes cubains, à Miami aux USA, réclamant un blocus complet envers Cuba en 1994. Pour ces «démocrates» c'est tant pis pour le peuple cubain.

Le fait que le sommet se tienne à Cuba constitue un succès diplomatique pour Castro. C'est du coup un revers pour les Etats-Unis qui imposent l'isolement depuis près de quarante ans et désapprouvent jusqu'à présent toute reconnaissance implicite, que ce soit celle du pape ou du roi d'Espagne.

La secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, avait d'ailleurs adressé une lettre à divers chefs d'Etat conviés à ce sommet, dans laquelle elle signalait que le «*gouvernement hôte* (de ce) *prochain sommet est le seul dictatorial du forum de coopération ibéro-américain*».

On notera que les Etats-Unis n'ont pas été gênés de soutenir l'Indonésien Suharto, parmi bien d'autres, qui ont fait, ou font encore, mille fois pire que tout ce que l'on peut reprocher à Castro. Madeleine Albright dans sa lettre demande aux délégations étrangères de s'afficher «*ouvertement et publiquement*» avec les opposants religieux ou politiques. Mais les dirigeants américains qui cherchent à patronner en ce moment l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce ne se «*réunissent pas ouvertement et publiquement*» avec les opposants chinois !

Le régime de Castro impose une dure férule à tous ses opposants, de quelque bord qu'ils soient, y compris ceux qui critiquent son régime sur sa gauche. La répression contre eux va des tracasseries administratives, entre autres la mise en résidence surveillée ou, pire, des peines de prisons, au motif, vrai ou fabriqué, que les accusés seraient à la solde des Etats-Unis. Mais les professeurs de démocratie, du roi d'Espagne, Juan Carlos, qui n'eut pas la même intransigeance lorsque le «démocrate» Franco imposait sa dictature dans son pays et en avait fait en 1975 son successeur officiel, aux représentants du gouvernement des Etats-Unis, instigateurs et soutiens d'un nombre qu'on a du mal à apprécier de dictatures, sont bien mal placés pour faire la leçon en la matière.

En fait ça n'est pas le droit du peuple cubain à se diriger lui-même et à contrôler ses dirigeants que ces bonnes âmes veulent établir à Cuba, mais la dictature du marché, le pouvoir des puissances d'argent qui, derrière un paravent démocratique (pas toujours d'ailleurs, le passé de Cuba avant l'arrivée des castristes au pouvoir en est la sinistre illustration) imposent une dictature subie par les pauvres. Déjà la «dollarisation» de l'économie fait sentir ses effets à Cuba, creuse les inégalités de façon flagrante. Les difficultés dues à quelque trente-huit années d'embargo imposé par les Etats-Unis, qui n'a rien de démocratique et qui piétine les droits de l'homme, puisqu'elle prend la population en otage, fait sentir ses effets. L'éducation et la santé publique, légitime fierté du régime, en subissent les conséquences.

Il n'est pas exclu que ce sommet de La Havane soit une étape, par chefs d'Etats et de gouvernements interposés, dans la reprise des relations américano-cubaine, et vers la levée de cet embargo inique. Mais, si cela se fait, ce serait aux conditions qu'impose la dictature impérialiste sur les pays pauvres, c'est-à-dire au détriment de la liberté réelle et du niveau de vie de la population pauvre à Cuba.

André VICTOR

Maroc

LA MONARCHIE RAVALE SA FAÇADE ET LES CAPITALISTES FRANÇAIS FONT DES AFFAIRES

Le 9 novembre, le nouveau roi du Maroc, Mohammed VI, a limogé le ministre de l'Intérieur, Driss Basri, qui occupait déjà cette fonction sous le règne de son père, Hassan II.

Driss Basri, chef de la police marocaine, était en quelque sorte le symbole de la dictature d'Hassan II, de son régime policier et corrompu à tous les échelons, de la répression menée contre les opposants politiques, de l'oppression qui pesait sur l'ensemble de la population. En le limogeant, le nouveau roi fait un geste démonstratif de sa volonté de changer le régime, dans un sens un peu moins autoritaire. Il fait ce geste à l'adresse de l'opinion publique en général et de l'opinion de la petite bourgeoisie démocratique en particulier, qui aspire à soulever la terreur policière instaurée par Hassan II.

Le limogeage brutal de Basri intervient après la possibilité de retour au Maroc offerte à Abraham Serfaty, ce militant et opposant marocain qui fut emprisonné pendant dix-sept ans, puis expulsé et exilé en France pendant huit ans. Mohammed VI entreprend visiblement de donner quelques retouches au régime, pour des raisons certainement liées plus ou moins directement aux bonnes relations qu'il entend développer avec la France et l'ensemble des pays européens. Pour que le Maroc puisse solliciter valablement son éventuelle entrée dans la Communauté européenne, il lui faut bien faire quelques efforts de ravalement de façade, avec d'ailleurs l'appui et la complicité du gouvernement et des capitalistes français, comme l'a rappelé le récent sommet franco-marocain, qui s'est tenu à Fès les 4 et 5 novembre derniers et au cours duquel Lionel Jospin a apporté son soutien à la monarchie marocaine et renégocié les accords de coopérations entre les deux pays, au mieux des intérêts des grandes entreprises françaises.

Les intérêts capitalistes français au Maroc

« *Le Maroc est pour nous un partenaire essentiel et un modèle pour le monde arabe* » a déclaré le Premier ministre français. Certes. Premier client, premier investisseur et deuxième créancier du pays (après la Banque Mondiale), la France entretient des liens politiques et économiques privilégiés avec le Maroc. A côté des grandes multinationales françaises, près de 800 entreprises dont plus de 500 filiales font des affaires au Maroc, pays où la main-d'œuvre est très bon marché et la législation sociale pratiquement inexistante.

Accompagné de plusieurs ministres, Lionel Jospin est venu apporter son soutien politique au nouveau roi et proposer la conversion d'une nouvelle tranche de la dette marocaine à l'égard de la France. Le gouvernement français renonce à sa créance mais, en contrepartie, les sommes qui auraient dû être dépensées pour rembourser la dette seront investies par les autorités marocaines dans des projets réalisés par… des multinationales françaises. Ainsi, un investisseur privé achète au Trésor français une créance du Maroc à un taux préférentiel, et l'Etat marocain lui verse la somme sur un compte en dirhams. L'investisseur peut soit racheter une entreprise marocaine, soit effectuer un investissement en capital. Les grandes groupes décrochent alors les marchés de modernisation des ports ou des aéroports, ceux du réseau routier ou ferroviaire, ou encore ceux de l'assainissement de l'eau ou de l'électricité des grandes villes du pays.

Bouygues, par exemple, est passé maître en la matière. Il a récemment remporté l'appel d'offres pour la construction du nouveau port de Tanger (un contrat de 3 milliards de francs). Ces dernières années, il avait déjà construit l'aéroport international d'Agadir ainsi que la Grande mosquée de Casablanca. Autre grand groupe présent au Maroc, la Lyonnaise des Eaux. Après avoir investi massivement Casablanca, la capitale économique du pays, la Lyonnaise est partie prenante dans une centrale éolienne et une centrale à gaz dans le nord.

Sept cents millions de francs de dettes ont donc été de nouveaux convertis en investissements privés (ce qui porte à 3 milliards de francs la dette ainsi convertie depuis quatre ans), qui seront peut-être utiles à une partie de la population mais qui, d'abord, répondront à la soif de profits des industriels français. Plusieurs accords économiques ont été signés, notamment pour financer un programme d'assainissement de la régie de distribution d'eau et d'électricité de Meknès (crédit de 87 millions de francs) et moderniser les chemins de fer marocains (crédit de 110 millions). Pour ce dernier projet, Alstom est déjà sur les rangs.

Coopération militaire… contre qui ?

Enfin, dernier volet du sommet, sur lequel la presse est d'ailleurs restée fort discrète, celui exprimant la volonté de la France d'aller vers une coopération « sur le plan militaire » avec le Maroc. Le Maroc serait-il menacé par un pays voisin ? L'Algérie ? La Mauritanie ? Ou bien le Front Polisario, un mouvement qui conteste l'annexion par le Maroc de l'ex-Sahara occidental ? Dans le contexte actuel, un accord de coopération « sur le plan militaire » entre les deux pays peut signifier une aide à la modernisa-

Le précédent roi du Maroc rencontrant une délégation de patrons français, dont Seillière, président du MEDEF. Mais si les rois passent, les patrons restent !

Espagne

Chantiers navals : NON AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS !

Voici des mois que les travailleurs des chantiers navals d'Espagne se mobilisent pour la défense de leur emploi. Que la charge de travail soit en baisse comme à Séville ou Cadix, qu'il s'agisse de problèmes liés aux privatisations comme dans les Chantiers d'Astander à Santander, partout on menace de réduire les effectifs.

A Séville le manque de commandes pourrait laisser sur le pavé 450 travailleurs des entreprises sous-traitantes. Dans les chantiers privés d'Huelva, cela fait plus de deux mois que les travailleurs ne touchent pas leur salaire.

Cette situation s'inscrit dans une politique visant à liquider les chantiers navals publics. Un secteur qui, depuis 1984, est l'objet d'une reconversion sauvage, commencée par le PSOE et qui s'est traduite par des dizaines de milliers de licenciements, par une aggravation des conditions de travail, par l'augmentation du travail précaire ainsi que par l'augmentation des cadences de travail et l'absence de mesures de sécurité. Dans les chantiers de Séville, les travailleurs en fixe sont passés de 800 avant 1996 à 350 à peine aujourd'hui tandis que les entreprises sous-traitantes emploient au moins 1 000 travailleurs qu'elles surexploitent.

Devant cette situation les syndicats Commissions Ouvrières et UGT ont appelé les travailleurs à participer aux manifestations organisées le 5 novembre à l'échelle de l'Europe. Dans leur communiqué d'appel, elles affirmaient que la responsabilité de la situation incombait à la concurrence des chantiers coréens et demandait à l'Union européenne des mesures protectionnistes pour défendre le secteur naval européen. Comment s'étonner alors que des représentants du patronat, du parti de droite, le Parti Populaire au pouvoir, ou du PSOE se soient retrouvés dans ces manifestations ? La très droitière maire de Cadix s'est même permis d'arborer un badge des Commissions Ouvrières. Le ministre de l'Industrie n'a pas tardé à proposer ses solutions. Le 10 novembre il posait le problème de vendre « des actifs » qui ne seraient pas absolument nécessaires pour la survie de la construction navale. Et tous les syndicats ont interprété la « vente d'actifs » comme le projet de fermer des centres d'activités. En même temps le ministre réaffirmait sa volonté de poursuivre les privatisations dans les chantiers. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que chaque pas en avant dans les différentes conversions a toujours été justifié au nom de la compétitivité et de la nécessité de faire face à la concurrence du Japon et de la Corée. C'est en son nom que l'on a

tion de l'armée marocaine ; une aide sur le plan de l'encadrement comme sur celui du renouvellement du matériel militaire obsolète, comme la France le fait déjà avec d'autres dictatures du continent africain. A terme, cela signifie de nouveaux et juteux contrats pour les industriels français de l'armement. Mais moderniser l'armée marocaine, cela permet également de rendre ce pilier de la dictature encore plus efficace pour, non pas lutter contre des ennemis hypothétiques aux frontières du royaume, mais éventuellement marcher contre sa propre population pauvre, au cas où elle se révolterait contre le chômage, la misère et les conditions de vie qu'elle subit.

Car, tandis que Jospin rapporte de cette rencontre des milliards de francs de contrats pour les grands groupes capitalistes français, la population, elle, vit toujours dans le plus grand dénuement et manque cruellement de logements décents, d'écoles, d'hôpitaux, d'eau courante, d'électricité, de tous les moyens élémentaires pour vivre correctement. Et ce ne sont pas les quelques changements dans l'appareil d'Etat auxquels procède le nouveau roi qui pourront y remédier rapidement et radicalement.

René CYRILLE

AFP

licencié, développé l'emploi précaire et augmenté la productivité pendant que les gouvernements espagnols dissimulaient leurs responsabilités. Mais chacun se rappelle comment, lors de la dernière tentative de fermer les chantiers navals, les travailleurs des chantiers de Séville et Cadix ont manifesté dans les rues et entraîné par solidarité des jeunes chômeurs, montrant qu'il est possible par une lutte décidée et radicale de faire reculer ceux qui gouvernent.

B. S.

Côte-d'Ivoire

DES TENSIONS ETHNIQUES EXACERBÉES PAR LES POLITICIENS

Depuis quelques semaines, le sud-ouest de la Côte-d'Ivoire connaît un regain de tensions. Des centaines d'immigrés, originaires du Burkina-Faso, ont été chassés de leurs villages et leurs habitations incendiées. Des autochtones de l'ethnie kroumen dénient à ces « étrangers » le droit de travailler ou de cultiver la terre. Ces affrontements auraient déjà fait plusieurs morts ainsi que des milliers de réfugiés à Tabou et à Grabo.

Dans ce pays, pure création de la colonisation, cohabitent près de 90 ethnies, et périodiquement de telles tensions réapparaissent, mais dans le cas présent elles s'inspirent sans nul doute des exemples venus d'en haut.

En effet, la préparation des élections présidentielles prévues pour octobre 2000 déchaîne les rivalités, et tous les coups sont permis. Ainsi Konan Bédié, actuel président et candidat du PDCI – le parti au pouvoir depuis la décolonisation –, a entamé une violente campagne basée sur le tribalisme, les préjugés religieux et le rejet de l'étranger pour empêcher Alassane Ouattara, le dirigeant du RDR (Rassemblement des Républicains), lui-même ancien Premier ministre d'Houphouët-Boigny et ancien membre du PDCI, de se porter candidat. Relayé par les journalistes proches du pouvoir, Bédié s'est notamment acharné à démontrer que Ouattara ne serait pas né de parents ivoiriens, ce qui l'empêcherait de briguer la présidence. Pour faire bonne mesure, son certificat de nationalité a été annulé et Ouattara fait désormais l'objet d'une information judiciaire pour « faux et usage de faux documents administratifs ».

Ces manœuvres n'ont pas été sans provoquer des réactions de la part des partisans de Ouattara, dont les marches de protestation et les manifestations ont été violemment dispersées par la police, notamment à Abidjan et à Korhogo. A la suite de ces affrontements, plusieurs dizaines de militants ont été arrêtés, tandis que onze responsables du RDR ont été condamnés à deux ans de prison ferme.

Ce n'est pas la première fois que le PDCI tente d'utiliser l'arme de la haine ethnique et le mépris de l'étranger. Mais aujourd'hui, cette campagne vise non seulement à discréditer ses adversaires politiques mais aussi à détourner le mécontentement de la population après huit années de gouvernement Bédié. Car, tandis que les trusts étrangers, aux premiers rangs desquels on retrouve les français Bouygues et Bolloré, extraient des milliards de profits du pays grâce à leur mainmise sur la distribution de l'eau, les travaux publics, l'import-export, la production de café et de cacao, les dignitaires du régime sont régulièrement mis en cause dans des scandales financiers et des détournements de fonds publics. Ce qui ne les empêche pas de prôner une politique d'austérité, dont les couches les plus pauvres de la population sont les premières à faire les frais.

Le clan de Bédié n'est d'ailleurs pas le seul à jouer sur l'ethnisme et à faire de « l'ivoirité » son fonds de commerce politique. Ouattara, lorsqu'il était Premier ministre, n'avait pas hésité à utiliser lui aussi la démagogie xénophobe, imposant une taxe sur les étrangers vivant dans le pays. Et il n'y a pas si longtemps que Gbagbo, autre candidat à la présidence mais sous les couleurs du Front Populaire Ivoirien, traitait Ouattara de « burkinabé ».

En fait, tous ces gens-là utilisent les préjugés ethnistes pour accéder ou se maintenir au pouvoir et n'ont que faire de ce qui peut en résulter. Ils courent délibérément le risque que ces tensions, aggravées par la misère et la crise économique, dégénèrent en guerre civile meurtrière comme ce fut le cas au Rwanda. Mais ils ont appris la leçon du « diviser pour régner » initiée par les colonisateurs eux-mêmes.

Roger MEYNIER

Grande Bretagne

BLAIR OUVRE LA CHASSE AUX SDF

Le 14 novembre le gouvernement travailliste de Tony Blair a lancé sa première grande « *offensive pour nettoyer les rues des sans-logis* », selon la formule officielle.

Le mépris pour les pauvres, implicite dans cette formule, ne doit pas étonner. N'est-ce pas Jack Straw lui-même, cet ancien leader étudiant membre des jeunesses communistes, devenu bras droit de Blair et ministre de l'Intérieur, qui expliquait l'an dernier dans une interview qu'il se sentait « insulté » chaque fois qu'il voyait un SDF et que ceux-ci n'avaient qu'à « *s'en prendre à eux-mêmes d'être tombés si bas* ».

C'est ce même Jack Straw qui est à l'origine de cette « offensive » contre les SDF. Car, malgré la baisse du chômage dans les statistiques officielles, la pauvreté ne recule pas, loin de là. Les pauvres ont disparu des statistiques, mais ils sont toujours là, dans des cités qui bien souvent pourrissent sur pied faute de crédits pour les entretenir. Quant aux plus pauvres, c'est sur les trottoirs des grandes villes qu'on les retrouve, ou dans les secteurs plus discrets de ces villes (gares, parcs ou ponts), là où les risques de « ramassage » brutal sont moindres.

Officiellement, les organismes gouvernementaux minimisent le problème des SDF. Selon eux, 2000 individus seraient privés de toit chaque nuit. D'autres chiffres font état de plusieurs dizaines de milliers de SDF à l'échelle du pays, dont un quart de moins de 25 ans, qui seraient « cachés » par le jeu de la prison (elles n'ont jamais été aussi pleines qu'aujourd'hui), des hébergements temporaires que leur fournissent certaines municipalités et de l'aide fournie par les organismes caritatifs.

Or ce sont tout d'abord ces derniers que vise l'« offensive » du gouvernement contre les sans-logis. Louise Casey, celle que la presse appelle la « *tsarine des SDF* », une universitaire nommée par Blair pour « résoudre » le problème des sans-logis, a inauguré la présente offensive en accusant les organismes caritatifs d'« *encourager le phénomène SDF* », en particulier en fournissant soupes populaires et abris occasionnels aux SDF. De même la « tsarine » a accusé l'hebdomadaire *Big Issue*, premier journal vendu par les SDF apparu en Europe dans les années 1980, d'encourager les SDF à la marginalité. Mais cette bureaucrate, qui touche un salaire de 80 000 F par mois aux frais du contribuable, n'a pas été jusqu'à dire quel employeur, en-dehors de *Big Issue*, serait prêt à fournir un travail et un salaire à un SDF.

Autant dire que, sous prétexte de lutter contre la marginalisation des sans-logis, le gouvernement Blair risque surtout de les priver, à la veille de la dure période hivernale, des maigres moyens essentiels de survie dont ils disposent. Et tant pis si quelques SDF le paient de leur vie, pourvu que Blair puisse parader devant l'électorat aisé en jouant les hommes forts qui savent faire disparaître ceux dont la simple vue gêne, et surtout sans que cela coûte.

Depuis qu'en avril dernier Blair s'est engagé à mener croisade contre la pauvreté, les initiatives de ce type se sont succédé, toutes plus écœurantes les unes que les autres parce que toutes visant à faire des pauvres des coupables, voire des criminels. Et tout cela pour permettre à des politiciens qui n'en finissent pas d'affirmer leur servile loyauté aux plus riches de faire la preuve de leur dureté envers les plus pauvres.

François ROULEAU

Le gouvernement ne lutte pas contre la pauvreté. Il veut juste faire disparaître les pauvres du paysage.

Gamma

La Poste
Centre de tri
Bordeaux

LA GRÈVE DU CTC DANS SA CINQUIÈME SEMAINE

Au centre de tri Courrier départemental (CTC) de Bègles, le mouvement de grève se poursuit.

Au centre de tri Distribution (CTD) tout proche, le conflit parallèle, qui avait démarré un peu avant, a pris fin le jeudi 4 novembre. La direction voulait imposer aux quelque 80 postiers du CTD l'éclatement du service, leur dispersion sur trois sites avec, à la clé, la perte de leur horaire de « deux nuits sur quatre ».

Les travailleurs du CTD, après quatre semaines de grève, ont voté la reprise du travail à une courte majorité. Ils n'ont certes pas empêché la direction de faire éclater le CTD, mais celle-ci s'est engagée par écrit au maintien de leur horaire. Ils restent sur le qui-vive dans l'attente des lettres de la direction.

La fin du mouvement au CTD n'a pas affecté la grève au CTC, grève pour l'emploi et la sauvegarde des conditions de travail.

Les grévistes dénoncent la réorganisation du travail qui vient en application de la signature d'un accord local d'ARTT entre la direction, FO et la CFDT, très minoritaires. La CGT et SUD avancent aussi la revendication d'une diminution du temps de travail en brigade de nuit à 28 heures, alors qu'il est aujourd'hui de 32 heures hebdomadaires, horaire qui tient compte de la pénibilité du travail de nuit et acquis de luttes antérieures.

Depuis plus d'un mois, l'intransigeance de la direction, qui qualifie les postiers de « révolutionnaires du statu-quo » et qui a porté plainte après l'investissement par les grévistes d'un centre de tri parallèle, s'est soldée par l'interpellation d'un responsable de la CGT détenu par la gendarmerie pendant 26 heures. Mais cela a eu pour effet de renforcer la détermination des grévistes.

La direction de La Poste se permet de dire « non justifiées » les revendications des postiers qui, selon ses calculs, nécessiteraient de réaliser 40 embauches, alors que « *Bordeaux n'est qu'un pion sur l'échiquier national* », dit un dirigeant départemental.

Effectivement, à Bordeaux comme ailleurs, c'est au nom d'une politique de rentabilisation au détriment de l'emploi et des conditions de travail que La Poste, entreprise publique, met la pression sur les travailleurs. L'application de la loi Aubry d'ARTT est l'une des armes de cette offensive. Cela se concrétise par des accords locaux. Et cette politique a l'avantage pour l'administration que le mécontentement ne se manifestent que de façon éclatée. Du moins jusqu'à présent.

Cette situation n'impressionne pas les grévistes.

Actuellement, les brigades de jour ne rejoignent la grève que de façon ponctuelle, mais restent solidaires des grévistes. Les brigades d'après-midi, de soirée et celles de nuit participent chaque jour aux assemblées générales, et votent majoritairement la poursuite du mouvement à l'appel de la CGT, influente, et de SUD.

Des grévistes de jour et d'après-midi reprennent le travail avant un week-end pour ne pas perdre trop de jours, ceux de nuit se mettent en grève à minuit pour qu'on ne leur retienne qu'« un trentième » de salaire, qui équivaut à un jour de paye. La plupart des grévistes en sont à une bonne vingtaine de jours de retenues.

Plusieurs de leurs manifestations ont marqué l'actualité locale : le 2 novembre, les grévistes sont allés à plusieurs dizaines bloquer le courrier à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac et contacter les collègues.

Plusieurs dizaines de postiers se sont aussi retrouvés pour aller interpeller le conseil municipal de Bègles, dont le maire est l'écologiste, Noël Mamère.

Le 8 novembre, alors que la direction recevait dans ses locaux du centre-ville une délégation de syndicalistes à 17 h 30, les événements ont pris une autre tournure : les quelques dizaines de grévistes qui attendaient dans la cour depuis plus d'une heure sont montés manifester leur colère dans les bureaux, à deux pas des moustaches d'une brochette de directeurs qui n'en menaient pas large. Le face-à-face a duré jusqu'à 6 h 30 du matin !

Quelques positions de travail supplémentaires étaient lâchées au cours de la nuit par la direction, mais elles étaient liées à l'augmentation du trafic : on était loin du compte !

Vendredi 12 novembre, une nouvelle réunion avait lieu, mais cette fois, le directeur départemental, courageux mais pas téméraire, convoquait la réunion à la préfecture de la Gironde, sous la protection des forces de police. Trois positions de travail supplémentaires dans chaque brigade de nuit, un aménagement des pauses des brigades d'après-midi et de soirée.

Le soir même, les grévistes estimaient cela insuffisant et exigeaient de nouvelles concessions.

Et, à ce jour, la lutte continue.

Correspondant LO

Cézus
Jarrie près de Grenoble

FIN DE LA GRÈVE

Après deux semaines de grève, les travailleurs de Cézus ont décidé de reprendre le travail. Des négociations restent en cours mais personne ne sait clairement si la direction a réellement reculé sur ses attaques contre les jours de repos et sur le travail et le paiement du samedi.

Vendredi 5 novembre, après 12 jours de grève, une médiation a eu lieu, réunissant des représentants de la direction, de l'intersyndicale (CGT, CFDT, FO, CGC) et de la Direction départementale du travail. Le lendemain, une assemblée générale réunissait plus d'une centaine de travailleurs et agents de maîtrise grévistes. Les représentants syndicaux CGC et CFDT ont appelé à reprendre le travail, ceux de la CGT étaient partagés. De nombreux travailleurs étaient conscients que la direction n'avait fait que des promesses verbales très floues, et qu'en aucun cas elle n'avait réellement reculé sur la gestion des jours de repos RTT qu'elle avait enlevés aux ouvriers postés.

Aucune décision de reprise du travail n'a donc été prise pendant l'assemblée générale, que quelques dizaines de travailleurs ont progressivement quittée, mécontents de l'unité de la grève brisée avant que des résultats aient été obtenus.

Ce n'est qu'ensuite, alors que tous les travailleurs présents à l'assemblée générale n'étaient plus là, qu'un vote à bulletin secret a donné 52 voix pour la reprise et 40 contre. L'équipe du week-end a donc repris. A noter qu'avant même que le vote ne soit terminé, le protocole de fin de grève était diffusé..., signé par la direction et tous les syndicats, sauf la CGT !

Aujourd'hui, la situation reste d'autant plus tendue dans l'entreprise que personne ne connaît la teneur exacte des négociations en cours.

France Télécom
Noisy-le-Grand Seine-Saint-Denis

TROIS SALARIÉS GAGNENT À NOUVEAU

Trois employés technico-commerciaux de France Télécom, qui travaillent à France Télécom Mobiles à Noisy-le-Grand, en CDD, viennent à nouveau de gagner leur procès contre leur employeur.

France Télécom refusait d'appliquer un jugement des Prud'hommes du 29 juillet 1999, qui lui demandait de requalifier ces trois salariés en CDI. Les trois CDD ont alors saisi le juge du tribunal de grande instance de Bobigny.

Le juge a condamné à nouveau France Télécom à appliquer le jugement du conseil des Prud'hommes et a assorti sa décision d'une astreinte de 15 000 F par jour et par salarié.

De plus, France Télécom devra dédommager Sud Télécom 93, le syndicat qui a défendu les salariés en CDD, à hauteur de 50 000 F et lui rembourser 30 000 F de frais d'huissier et de justice.

Pourtant quand, lundi 8 novembre, les salariés se sont présentés dans leur service, ils n'ont toujours pas pu rentrer.

Le directeur des ressources humaines a fait dire qu'il n'avait pas eu connaissance de la décision de justice et qu'il n'avait pas encore pris de décision sur le sort des salariés. Or, le jugement avait été notifié le vendredi 5 novembre, par huissier.

Les salariés sont donc retournés chez eux et ont gagné, chacun, 15 000 F.

Depuis, leur situation reste inchangée. Les trois salariés ont reçu, par lettres recommandées, leur salaire de septembre et d'octobre. Et le directeur des ressources humaines les a convoqués pour leur dire qu'il leur recherchait un emploi, en dehors du département de la Seine-Saint-Denis.

France Télécom abdique. Certes, elle fait quand même appel du dernier jugement, même si elle doit reperdre, pour essayer de ne pas avoir à payer l'astreinte.

C'est que, ayant tardé à appliquer la décision d'intégrer ces trois salariés, à 45 000 F le jour de retard, ça va finir par lui coûter cher !

Correspondant LO

Ile de la Réunion

LES BUS DE SAINT-DENIS EN GRÈVE

Le passage aux 35 heures signé par les organisations syndicales de Saint-Denis Bus, géré par la Sodiparc, stipulait qu'un certain nombre d'embauches auraient lieu (2 %), mais qu'une modération des salaires serait imposée. De plus, l'accord prévoyait que pendant cinq ans toute nouvelle augmentation serait répercutée avec 0,5 % de moins que dans les entreprises de France couvertes par la même convention collective. Voilà ce qui a provoqué la colère des salariés de cette entreprise qui couvre la capitale de la Réunion et ses environs.

L'entreprise est pourtant riche. La nouvelle direction a eu beau refuser de communiquer son bilan aux représentants du personnel, les travailleurs de la Sodiparc savent très bien que l'entreprise touche des subventions de la zone franche du Chaudron où elle est implantée, qu'elle gagne beaucoup d'argent, mais que ce sont les actionnaires, la Banque de la Réunion, la Caisse d'Épargne, la Caisse des dépôts et consignations et la Transdev (entreprise de transport de France) qui en bénéficient le plus, pas eux.

Alors que les négociations sur les salaires tournaient en rond, les syndicats ont déposé le 30 octobre un préavis de grève, avec pour revendications principales la revalorisation des primes existantes et la création de deux nouvelles primes (risque et assiduité). Face au mutisme de la direction, la grève a été déclenchée le 5 novembre. Une majorité des conducteurs et mécaniciens (plus de 100 sur 130) ont alors cessé le travail sur les lignes 1 à 10 qui desservent la ville. Les autres lignes continuant à fonctionner. Un piquet de grève fut installé devant l'entrée du dépôt avec banderoles et drapeaux rouges de la CGTR. L'ambiance était chaude sous les fenêtres du patron !

La direction a sans doute pensé que le mouvement allait s'essouffler pendant le week-end. Il n'en fut rien. Au contraire même, puisque le lundi 8 novembre, les rares non-grévistes parmi le personnel administratif et la maîtrise rejoignaient la grève. Le soir même, les discussions qui devaient avoir lieu en ville, loin du piquet de grève, se sont finalement tenues au dépôt du Chaudron sous la pression des grévistes qui menaçaient de bloquer la route. Mais la direction ne cédait toujours pas.

Il a fallu attendre le mercredi 10 novembre et l'extension de la grève aux lignes 21 à 27, qui desservent les écarts, pour que les choses commencent à bouger et que la direction cède sur l'augmentation d'un certain nombre de primes. Ainsi, celle de salissure passait à 470 F (390 F existants, 500 F demandés), celle des jours fériés à 450 F (360 F existants, 450 F demandés), celle du dimanche à 290 F (240 F existants, 290 F demandés), celle de non-accident à 470 F (400 F existants, 550 F demandés), etc. Tous les salariés de Sodiparc obtenaient aussi une prime annuelle de vacances de 2 250 F (2 600 F demandés) et la trentaine d'agents de maîtrise une prime de 1 200 F.

Les jours de grève n'ont pas été payés mais les retraits seront étalés sur plusieurs mois et d'autres négociations sur la création de nouvelles primes sont prévues pour avril et juillet 2000.

Alors, c'est avec la tête haute et le sentiment d'avoir obligé la direction à reculer que les travailleurs de la Sodiparc ont repris le travail.

CSSI Toulouse

LA MOBILISATION CONTINUE

Le mécontentement se maintient dans les sociétés de service informatique, à propos de la seconde loi Aubry et de ses conséquences : nos patrons veulent modifier les accords d'entreprise, en imposant 217 jours de travail avec un maximum de 13 heures par jour pour les informaticiens, et la flexibilité pour les administratifs.

Mardi 9 novembre, à l'appel de l'intersyndicale CGT-CFDT-CFTC-CGC de la branche services et des salariés de CSSI (Communication & Systems – Systèmes d'Information), nous étions plus de 900 salariés d'une quinzaine de sociétés d'informatique à manifester à Toulouse, avec des panneaux disant : « *Non aux 78 heures Aubry* ». Nous étions contents de nous voir si nombreux ; cependant, si la manifestation, qui s'est déroulée à midi, a constitué une belle démonstration, peu d'entre nous ont fait grève, et les affaires de nos patrons n'ont donc pas vraiment été perturbées.

A CSSI, la direction joue la montre en prétextant du caractère non définitif du projet de loi Aubry. Elle s'apprête à imposer un accord d'entreprise basé sur l'accord de branche Syntec, se souciant uniquement de rentabilité, à une période où toutes les sociétés de service en informatique sont en plein essor, car les grandes entreprises qui refusent d'embaucher leur sous-traitent beaucoup de travaux.

Mais grâce à notre mobilisation, nous avons au moins fait savoir à cette direction méprisante nos revendications : 23 jours de repos supplémentaires, des journées de 8 heures et non pas 13, et pas de flexibilité. La Compagnie des Signaux qui chapeaute CSSI et compte près de 5 000 employés trouve bien l'argent pour racheter des sociétés comme le centre de Toulouse. Pour passer aux 35 heures effectives, il faudra prendre sur les profits de la Compagnie des Signaux !

Il faudra d'autres manifestations et grèves pour imposer notre volonté, à CSSI comme dans les autres sociétés. Une journée d'action nationale est organisée par l'intersyndicale de la branche services vendredi 26 novembre. D'ici là, des assemblées générales vont se tenir dans plusieurs sociétés et sur différents sites. Nous devons nous donner les moyens de faire grossir la protestation et maintenir notre unité, avec des revendications communes aux informaticiens et aux administratifs. Même si la loi Aubry nous attaque par des articles différents, pour mieux nous diviser, elle va se traduire par un recul pour tous les travailleurs. Et sans une riposte générale des salariés, les négociations bénéficieront aux patrons : ceux-ci savent qu'ils peuvent s'appuyer sur la loi Aubry qui est vraiment faite pour eux.

Verneuil-sur-Avre Eure

NON À LA FERMETURE DE LA MATERNITÉ

L'hôpital de Verneuil est menacé. La fermeture de la maternité a été annoncée. Quant au bloc opératoire, il ne fonctionnera plus que sur rendez-vous. Ces mesures sont prises, nous dit-on, pour sauver l'hôpital et 200 emplois.

Mais parmi la population ces mesures suscitent bien du mécontement. Samedi 13 novembre, à l'appel d'un Comité de soutien, 300 personnes se sont rassemblées et ont déposé symboliquement une poupée contre cette fermeture. Chacun a pu témoigner de l'utilité de cette maternité expliquant qu'il est important de pouvoir accoucher près de chez soi, d'avoir la visite de la famille et surtout des autres enfants.

Mais l'hôpital de Verneuil comme d'autres hôpitaux dits de proximité font les frais de la politique de santé des gouvernements successifs. Ils veulent faire toujours plus d'économies. Ici c'est la fermeture d'un hôpital, là celle d'un bloc opératoire entraînant la fermeture des services de chirurgie et des maternités.

Et, dans cette politique d'économie sur le service public, on ne se soucie ni des intérêts de la population ni de son avis. Pourtant de l'argent, il y en a comme l'a rappelé Gisèle Lapeyre, conseillère régionale Lutte Ouvrière de Haute-Normandie. « *Il en passe au Conseil régional* a-t-elle expliqué, *mais c'est pour subventionner à fonds perdus les entreprises sans créer d'emplois alors qu'il pourrait servir à mettre aux normes les hôpitaux et à créer le nombre d'emplois suffisant pour que le service public soit vraiment au service du public* ».

SNCF Rouen

LES ROULEMENTS ROULENT LES CHEMINOTS

A l'appel des syndicats CGT et CFDT, à Rouen, les agents d'accompagnement des trains se sont réunis en assemblée générale le mardi 16 novembre. Le mécontentement n'est pas nouveau mais après avoir vu les nouveaux roulements de travail, décision a été prise de ne pas laisser faire la direction de la SNCF.

Depuis plusieurs semaines, la direction organise des réunions pour faire avaliser son projet de 35 heures. Mais ses efforts ont été vains. Les délégués ont constaté que le volet emploi ne correspond pas aux besoins. Et depuis quelque temps chacun a pu comprendre en constatant le nouveau roulement de travail ce que les 35 heures donneraient.

Journée rallongée, embauche d'agents à temps partiel, augmentation de la durée du travail effectif. Les attaques sont multiples. Alors l'idée de n'avoir au bout du compte que quelques jours de repos en plus fait d'autant moins illusion qu'ils ne sont pas intégrés dans le roulement. Et chacun de se dire : si la direction n'embauche pas, elle ne pourra pas nous donner nos repos. Déjà que nous ne pouvons même pas avoir nos congés habituels quand nous le voulons.

En même temps la direction réorganise et c'est à nos dépends. Elle va par exemple assurer trois aller-retours supplémentaires entre Rouen et Dieppe. Mais à effectif constant. Ce qui se traduira par des réductions de nos coupures et de nos pauses.

Les 35 heures, c'est aussi l'occasion pour la direction d'introduire la précarité en embauchant directement des travailleurs à temps partiel et donc à salaire partiel. Elle prévoit par exemple trois temps partiels à 60 % pour remplacer deux temps pleins. Elle prévoit aussi des embauches en contrat à durée déterminée pour assurer les périodes de congé, dit-elle. Elle prétend aujourd'hui que ce serait pour notre bien-être mais nous savons que demain elle agira au coup par coup, recourant à ce type d'embauches en fonction de ses besoins.

Alors devant ces mauvais coups qui se préparent, l'assemblée a voté le principe d'un préavis de grève pour la fin de la semaine prochaine.

SNCF

GRÈVE CONTRE L'APPLICATION DES 35 HEURES À PARIS-EST

A l'appel de Sud-Rail, de FO, de la FGAAC, de la CFTC et des roulants CGT, les cheminots de la région de Paris-Est étaient en grève le 16 novembre, jour où se tenait un comité d'entreprise qu'ils sont allés envahir à plus de 200.

Comme l'a exprimé un roulant en apostrophant le directeur de région, «*l'accord 35 heures qui a été signé est une véritable régression sociale, on revient quinze ans en arrière et il faut remonter à 1985 pour voir d'aussi mauvais roulements que ceux que l'on nous propose aujourd'hui. Dans ces conditions, je préfère qu'on ne touche à rien*». Un autre roulant a ajouté : «*Il est prévu, par exemple, 11 allers-retours Paris-Gargan par jour, c'est une grave dégradation de nos conditions de travail et c'est prendre des risques avec la sécurité*». D'autres ont interpellé le directeur de région sur l'amplitude pouvant aller jusqu'à 11 heures avec des coupures de deux heures, davantage de travail de nuit et de week-end : «*De toutes façons, on ne peut pas améliorer nos conditions de travail sans embaucher massivement.*»

Des cheminots de l'Equipement ont également dénoncé l'accord et la dégradation des conditions de travail. «*Il faudrait embaucher et il y a de moins en moins de cheminots à l'équipement : 480 en moins en 1999 et il y en aura 300 de moins en 2000. On ne peut pas faire le travail dans ces conditions-là. En 1991 par exemple, il y avait deux brigades de 17 cheminots, une à Gagny et une à Bondy. Maintenant il n'y en a plus qu'une seule à Gagny et on doit couvrir deux fois plus de distance. C'est impossible, on ne peut plus intervenir correctement*».

Les cheminots du Poste 1, l'aiguillage, sont en colère. Jusqu'à présent 6 heures de travail étaient comptées 8 heures. La direction veut remettre tout à plat et revenir là-dessus. Actuellement ils travaillent 1 478 heures par an, la direction veut les faire travailler 1 580 heures. De plus, dans sa réorganisation elle supprime une équipe (3 au lieu de 4). Les horaires des équipes seraient 6h-12h, 16h-22h et 22h-6h, et il y aurait des «coupeurs» qui feraient 8 heures pour combler les trous entre les équipes. Mais qu'arrivera-t-il s'il n'y a pas de «coupeurs» (car ils travaillent aussi ailleurs). La direction s'attend bien sûr à ce que les aiguilleurs se sentent obligés de rester ! Quant aux salaires, pour les plus jeunes, cela fera entre 800 et 1 000 F de moins. A la question posée au directeur de région : «*Renoncez-vous à votre projet, acceptez-vous qu'on garde nos avantages que nous avons acquis en nous battant ?*», celui-ci a répondu : «*En l'état actuel des choses, je ne peux que vous répondre non*». Eh bien, en l'état actuel des choses, les aiguilleurs feront grève vendredi 19… et les jours suivants s'ils n'obtiennent pas satisfaction.

Le directeur de région n'avait pas grand-chose à nous répondre. Il s'est borné à dire que l'accord avait été signé par deux syndicats représentatifs, qu'au niveau de la région il devait s'en tenir à ce qui avait été signé au niveau national, qu'il y aurait des embauches (là c'est resté très flou), et même s'il n'y en avait pas beaucoup c'était toujours mieux que pas du tout, comme cela aurait été le cas si l'accord n'avait pas été signé. Cela n'a convaincu bien évidemment aucun gréviste. Pas question de voir nos conditions de travail s'aggraver, et s'il y a réduction du temps de travail il doit y avoir de l'embauche massive. Et comme l'a lancé un cheminot au directeur : «*On vous a dit non par la grève en mai dernier, on n'a pas changé d'avis*».

Gare de l'Est à Paris. ARC

Wagons-Lits Lyon

GRÈVE CONTRE LES SUPPRESSIONS DE POSTES

Le 5 novembre, la direction a confirmé la suppression de 250 postes sur les 2 500 agents que compte l'entreprise. Ce plan s'accompagnerait de mesures de reclassement dans le groupe Accor (ce groupe hôtelier est le principal actionnaire de la société des Wagons-Lits) et à la SNCF. Les syndicats CGT et CFDT ont appelé à une grève illimitée à partir du 10 novembre.

Depuis, les salariés sont majoritairement en grève. Plusieurs dépôts le sont à presque 100 % à Marseille, à Montpellier, à Lille, à Toulouse. A Lyon, il y a 30 % de grévistes.

A Lyon, une trentaine de grévistes sur 98 agents des Wagons-Lits et Sorefi (filiale des Wagons-Lits) se relaient sur le dépôt pour discuter avec les non-grévistes. Les grévistes ont aussi distribué des tracts pour s'adresser aux usagers qui ont manifesté leur sympathie. Des cheminots leur ont également apporté leur soutien.

Samedi 13 novembre, les grévistes constataient que dans le TGV Marseille-Lille, la direction avait installé des distributeurs automatiques remplaçant les stewards, ce qui n'a fait que renforcer la colère des grévistes.

Accor, une multinationale qui fait des bénéfices importants, a les moyens de conserver le personnel des Wagons-Lits. Et la SNCF, qui est le donneur d'ordres, est également responsable de la situation : elle a les moyens d'empêcher toute suppression de postes.

LA LOI AUBRY, UNE LOI RÉACTIONNAIRE

L'examen du projet de la seconde loi Aubry sur les 35 heures va se poursuivre à la Chambre des députés après son passage devant le Sénat. Les réactions contre l'application de cette prétendue réduction du temps de travail touchent secteurs après secteurs.

C'est que la loi dite des 35 heures concoctée par Martine Aubry n'est aucunement une loi visant à réduire le temps de travail pour alléger la fatigue des travailleurs et leur donner un peu plus de temps pour vivre vraiment. Non, la loi Aubry est une loi réactionnaire au vrai sens du terme, c'est-à-dire une loi de régression sociale qui aggrave les conditions de travail et fait reculer la législation sociale des dizaines d'années en arrière. Le gouvernement de gauche qui l'a élaborée, et qui a le culot de la présenter comme une loi en faveur des travailleurs, a en fait ajouté une chaîne supplémentaire à celles qui entravent le monde du travail, en même temps qu'il en profite pour faire de nouveaux cadeaux au patronat.

Tout d'abord cette loi est l'occasion d'offrir encore des subventions au patronat, des dizaines de milliards supplémentaires, qui seront en partie financés par des taxes sur l'alcool, au détriment des retraites, et par la contribution sociale de 3,5 % sur les bénéfices des entreprises qui servira donc à faire du « social » pour les patrons, pas pour les assurés sociaux !

LES VERROUS LIMITANT LA DURÉE LÉGALE DU TRAVAIL SAUTENT

Mais le principal cadeau que le gouvernement fait au patronat avec la loi Aubry, c'est de faire sauter les verrous légaux limitant l'horaire de travail quotidien et l'horaire de travail hebdomadaire. Les horaires de travail qui jusque-là se comptaient sur la semaine pourraient être comptabilisés sur l'année voire sur trois ans comme chez PSA. C'est la liberté accordée aux patrons d'imposer les horaires de leur choix, d'obliger les travailleurs à régler leur vie sur les à-coups de la production, d'accepter de travailler 10 heures et plus par jour, 45 heures ou plus par semaine. Ce sont des rythmes de travail qui, même compensés par des repos imposés en fonction des impératifs de la production, c'est-à-dire au gré des patrons, sont dangereux pour la santé, usent prématurément les travailleurs. C'est une question vitale pour le monde du travail, et le mouvement ouvrier s'est battu tout au long de son histoire pour limiter le droit du patronat à imposer des horaires de travail inhumains. Aujourd'hui, la loi Aubry supprime ces limites que la classe ouvrière avait réussi à imposer, parfois au travers de durs combats, et offre au patronat la possibilité d'imposer aux travailleurs la flexibilité, c'est-à-dire la liberté pour les patrons d'imposer sans entraves les horaires qui les arrangent. Dans ce sens, la loi Aubry permet au patronat de faire revenir les travailleurs des dizaines d'années en arrière.

De très nombreux travailleurs, même s'ils ne subissent pas de perte de salaire avec l'application de la nouvelle loi – ce qui est loin d'être garanti – connaîtront des conditions de travail nettement aggravées.

LES TRAVAILLEURS EN SITUATION DÉFAVORABLE

Car il est évident que les conditions d'application de la loi, qui seront négociées entreprise par entreprise, ne peuvent pas être favorables aux travailleurs car, isolés dans chaque entreprise, ils ne seront pas en situation de force – et c'est encore plus vrai dans les petites entreprises – face à des patrons qui profitent du chômage qui pèse sur l'ensemble de la population laborieuse pour imposer leurs conditions.

Ces accords d'entreprises, si défavorables aux travailleurs, suscitent bien souvent des réactions au moment de leur application, s'ils n'en ont pas suscité au moment de leur négociation. Les boniments sur la réduction du temps de travail font alors place à la réalité des attaques brutales du patron contre les conditions de vie et de travail, suscitant la colère et la révolte. Ainsi, depuis quelques mois, les travailleurs réagissent au coup par coup et de nombreux conflits éclatent ainsi un peu partout suite à la négociation ou à la mise en place des nouveaux horaires de travail.

PROTESTATIONS, DÉBRAYAGES, GRÈVES

C'est ainsi que des mouvements de protestation, manifestations, débrayages et parfois des grèves longues ont touché des entreprises diverses, que ce soit dans l'automobile, chez Peugeot par exemple, ou à General Motors, que ce soit chez Cezus à Grenoble, à la CSSI à Toulouse, aux Aéroports de Paris, aussi bien à Orly qu'à Roissy. Il y a eu des mouvements à La Poste, touchée paraît-il par quelque 200 préavis de grève depuis deux mois, en particulier la grève qui dure depuis plus d'un mois au centre de tri de Bordeaux. Il y a eu une grève des 4 500 salariés du champagne à la veille des vendanges, et ces jours-ci des mouvements à la SNCF à la radio et à la télévision.

NON À LA FLEXIBILITÉ

35 heures, c'est 5 fois 7 heures, un point c'est tout. Le seul objectif valable pour le monde du travail pour contrer l'offensive patronale est à l'exact opposé de la loi Aubry : c'est l'interdiction faite au patronat de pratiquer la flexibilité et l'annualisation des horaires de travail. Les manifestations prévues dans les prochaines semaines contre le chômage et les licenciements et pour l'emploi, pourraient d'autant plus reprendre cet objectif du refus de toute flexibilité qu'il est bien difficile de contrer cette offensive patronale généralisée en se battant entreprise par entreprise. Là aussi le problème c'est de parvenir à changer le rapport de force entre la classe ouvrière et le patronat. Et si les manifestations à venir peuvent contribuer, par une participation allant grandissante, à redonner confiance aux travailleurs dans leur capacité à s'opposer collectivement au patronat, elles peuvent aussi désigner des objectifs clairs pour les luttes futures.

Dominique CHABLIS

LO

AFP

Grèves contre l'application des 35 heures, à Peugeot Sochaux en février 1999 (ci-contre) et à Matra-Marconi-Space en octobre (ci-dessous).

États-Unis

LA « CHASSE AUX SORCIÈRES » QUI VISAIT LES COMMUNISTES MAIS SURTOUT LE MOUVEMENT OUVRIER

Le 14 octobre 1949, les onze principaux dirigeants du Parti Communiste Américain étaient condamnés à la prison pour avoir « prôné le renversement du gouvernement des Etats-Unis ». Début novembre 1949, lors de son congrès de Cleveland (Ohio), le CIO, l'une des deux grandes centrales syndicales américaines, modifiait ses statuts dans un sens nettement anticommuniste et entreprenait de liquider les syndicats dirigés par des militants membres du PC ou proches de lui.

Ces deux événements marquent une étape importante dans la « chasse aux sorcières » qui s'est déroulée de 1947 à 1957 aux Etats-Unis, et qui connut son paroxysme avec le « maccarthysme » des années 1950-1954. La « chasse aux sorcières » n'était pas uniquement dirigée contre de pseudo- « espions » (comme les Rosenberg, exécutés en 1953) ou des artistes de gauche (comme les Dix de Hollywood, dont les cinéastes Herbert Biberman, réalisateur du *Sel de la terre*, ou Dalton Trumbo, l'auteur de *Johnny s'en va-t-en guerre* sont parmi les plus connus).

L'hystérie « antirouge », qui submergeait alors les Etats-Unis, n'était évidemment pas fondée sur la menace que pouvait représenter un Parti Communiste faible (il avait renoncé à présenter un candidat à la présidentielle de 1944, car il n'avait recueilli que 46 000 voix à la précédente élection), malgré l'influence de ses militants dans les syndicats. Le PC Américain n'était pas un parti « révolutionnaire », le gouvernement ne l'ignorait pas. L'attitude des autorités américaines s'inscrivait dans le cadre de la « Guerre Froide » qu'elles avaient décidé de mener contre l'URSS, leur ex-alliée de la Seconde Guerre mondiale. A l'extérieur, les dirigeants américains s'irritaient de l'opposition que rencontrait le plan Marshall de la part de l'URSS, des pays d'Europe de l'Est et des partis communistes. Mais surtout, aux Etats-Unis même, l'année 1946 avait été marquée par une importante vague de grèves en réaction au chômage et à la hausse du coût de la vie (+150 % de juin à décembre 1946). Pour le président de General Motors, porte-parole du patronat américain, les choses étaient claires : « *Les problèmes des Etats-Unis peuvent être résumés en deux mots : la Russie à l'étranger, et les syndicats chez nous.* » Le programme de la « chasse aux sorcières » fut tout trouvé. Elle serait anticommuniste et antiouvrière.

La première étape de cette offensive fut l'adoption en juin 1947 de la loi Taft-Hartley qui mettait les organisations syndicales sous tutelle, limitait le droit de grève (préavis obligatoire de 60 jours, interdiction des grèves de solidarité, etc.), interdisait aux syndicats de soutenir un candidat à une élection fédérale et demandait à tout élu syndical de déclarer sous serment qu'il n'était pas membre du Parti Communiste.

Cette loi était un coup direct porté à un mouvement ouvrier alors puissant. Mais les dirigeants syndicaux du CIO choisirent, sauf exception (le syndicat des mineurs, celui des typographes), de ne pas engager la lutte contre ces lois antiouvrières et de « collaborer » avec le gouvernement. Certains d'entre eux étaient bien sûr des anticommunistes forcenés, mais dans leur majorité ils étaient préoccupés de la concurrence de l'AFL (où il n'y avait pas de communistes), et sensibles à la pression du gouvernement et du patronat. Ainsi, l'antisyndicalisme patronal, l'anticommunisme politique et les divisions syndicales se conjuguèrent pour qu'une vigoureuse chasse aux sorcières soit menée à l'intérieur même du CIO.

L'attaque se déroula en deux temps. D'abord, le CIO entreprit de se mettre en conformité avec la loi Taft-Hartley et demanda aux dirigeants syndicaux de dire sous serment qu'ils n'étaient « pas membres du Parti Communiste… et ne le soutenaient pas », sous peine d'exclusion. Avec l'accord de leur parti, plusieurs dizaines de syndicalistes communistes connus firent de faux serments. Ils n'en furent pas moins poursuivis et condamnés, parfois très durement. L'un des dirigeants du syndicat des métaux non-ferreux (dont les militants ont été les protagonistes du film *Le sel de la terre*) sera condamné à 8 000 dollars d'amende et à huit ans de prison pour faux témoignage.

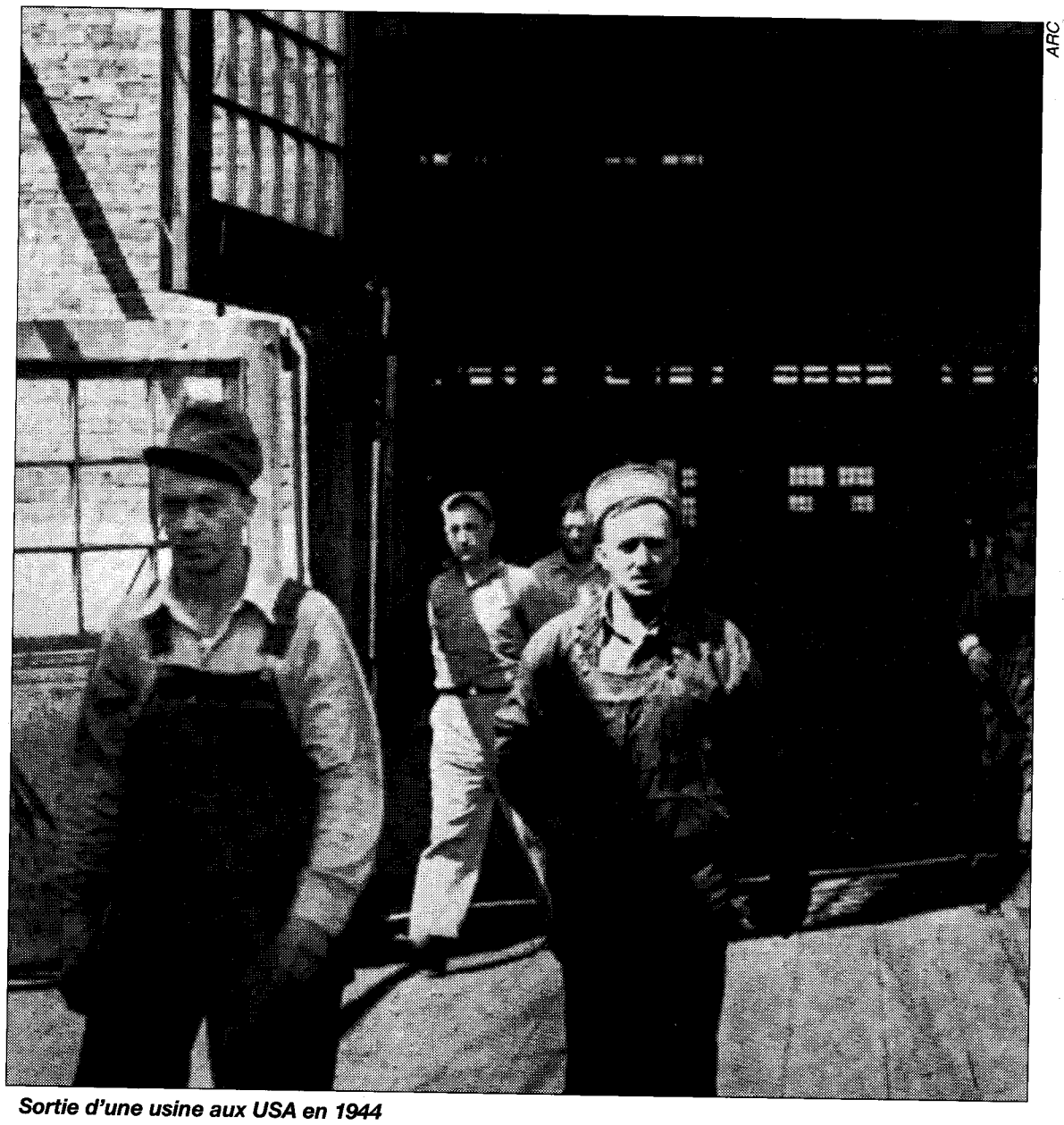
ARC

Sortie d'une usine aux USA en 1944

Mais les procès traînaient en longueur et de nombreux militants échappèrent à la chasse aux sorcières. Le CIO adopta alors une ligne politique plus dure, difficile à accepter pour des communistes, et qui devint même une des conditions d'adhésion au syndicat. En janvier 1948, le CIO annonça en effet qu'il soutenait le plan Marshall et obtint du congrès de Cleveland (novembre 1949) l'autorisation d'expulser les syndicats qui ne respecteraient pas la nouvelle ligne politique de la centrale. Dans l'année qui suivit, dix syndicats à direction communiste furent ainsi expulsés, un onzième se soumit et se débarrassa de ses dirigeants communistes (ou présumés tels).

Au total, un million de syndiqués (sur les cinq millions que comptait le CIO) se retrouvèrent sans affiliation syndicale. Le CIO, qui avait déjà quitté la FSM (Fédération syndicale mondiale, où se retrouvaient les syndicats proches des Partis Communistes) au début de 1949, fut donc « blanchi » aux yeux du gouvernement. Il fonda alors, avec l'AFL, la CISL (« Confédération internationale des syndicats libres », ouvertement anticommuniste), avant de fusionner avec l'AFL en 1955, et de créer l'AFL-CIO.

De son côté, le Parti Communiste fut en butte à une répression systématique. En juillet 1948, les principaux dirigeants du Parti furent inculpés en tant que responsables d'un « complot », non pas pour renverser les institutions américaines, mais « prônant » leur renversement. Le procès s'ouvrit en janvier 1949 et se conclut le 14 octobre 1949 par la condamnation de onze dirigeants à 5 ans de prison et 5 000 dollars d'amende chacun (l'un d'entre eux mourra en prison après avoir été assommé à coups de barre de fer par un co-détenu voulant se faire bien voir des autorités).

Le FBI se lança alors sur la piste des dirigeants moins importants. Nombre d'entre eux se réfugièrent à l'étranger (Canada, Mexique, Europe) ou entrèrent dans la clandestinité sur ordre du parti qui fit l'analyse que le pays se dirigeait vers un « fascisme américain ».

Au total, entre 1948 et 1957, 145 militants furent arrêtés et 108 d'entre eux condamnés à un total de 418 années de prison. Mais 28 condamnés seulement purgèrent toute leur peine, car en 1957, la Cour suprême estima qu'on ne peut condamner quelqu'un pour avoir « prôné » le renversement du gouvernement par la force, du moment que cela reste un principe abstrait et qu'aucune « action en ce sens » n'est entreprise. La « chasse aux sorcières » était terminée.

Cela laissa un Parti Communiste affaibli, passé de 75 000 à 25 000 membres. Son influence dans les syndicats était devenue pratiquement nulle alors qu'elle représentait environ 25 % du CIO à la sortie de la guerre.

Quant au mouvement syndical, il se trouvait désormais amputé de ses meilleurs éléments. Cette époque marqua la fin de la tradition militante du CIO, incarnée en grande partie par les militants communistes et par ceux qu'ils influençaient.

Sylvain ROCHE

Voir

« THE BIG ONE » de MICHAEL MOORE

Il y a dix ans, Michael Moore épinglait dans *Roger et moi* le PDG de la General Motors, au moment où celui-ci fermait ses usines de Flint, aux États-Unis réduisant à la misère des milliers de travailleurs et, au-delà, toute une ville et une région, alors même que GM restait l'un des trusts qui paradait en tête des sociétés les plus riches du monde.

Avec *The Big One*, qu'on peut traduire par « Le plus gros » c'est un échantillon représentatif du patronat américain qui est sur la sellette. Profitant d'une tournée de promotion de son livre *Dégraissez-moi ça*, au travers des Etats-unis, il décide de traquer les gros patrons locaux, en leur posant une question toute simple : « *Pourquoi licenciez-vous alors que vous faites des bénéfices ?* »

Ces Etats-Unis que nous montre Michael Moore sont fort différents de ceux dont des journalistes nous répètent qu'ils ne connaissent plus le chômage, confondant allégrement les statistiques officielles et la réalité. C'est l'Amérique des travailleurs de l'usine de barres chocolatées « Pay Day », licenciés pour certains après 50 ans d'usine et dont l'entreprise fait 120 millions de bénéfices. C'est celle du fabricant de pièces automobiles « Johnson Controls » qui ferme son usine de Milwaukee dans le Wisconsin pour aller produire au Mexique où les salaires sont dix fois moins élevés, celle du trust de la lessive « Procter and Gamble ». Une Amérique qui ressemble finalement comme une sœur à la France de Michelin. En plus grand.

Là-bas aussi sévissent les « responsables en relations humaines », que les gardiens appellent à la rescousse dès que débarquent les caméras et qui, avec des sourires coincés, lâchent quelques phrases stéréotypées dans l'espoir de se débarrasser du gêneur. Et les patrons, quand on arrive à les voir, ont les mêmes mots pour tenter de justifier l'injustifiable, la misère dans laquelle on a vu l'instant d'avant qu'ils plongeaient les travailleurs qui leur ont permis d'accumuler des bénéfices. Tout comme ici, en France, ils parlent de la nécessité de faire davantage de profits, de la lutte contre la concurrence, de l'intérêt des actionnaires.

Ces PDG, Michael Moore les apostrophe en maniant l'humour et une dérision décapante, leur offrant ici, le diplôme du meilleur licencieur, proposant ailleurs un chèque de 80 cents pour payer la première heure de travail d'un ouvrier mexicain dans une usine qui délocalise, ou un billet d'avion vers l'Indonésie au PDG de Nike pour aller y visiter les usines où se fabriquent les chaussures de sport du même nom. Le PDG de Nike, justement, a trouvé malin d'accepter l'interview (ce serait, paraît-il, un ancien soixante-huitard qui a su passer dans le camps des capitalistes de haut vol et qui en aurait, dit-on dans les gazettes, une fausse mauvaise conscience). Mal lui en a pris car, acculé à se défendre, il ne trouve comme réponse, quand on l'accuse d'exploiter des enfants du Tiers Monde, que ce n'est pas à 12 ans mais à 14 que les enfants travaillent dans ses usines indonésiennes…

Tous ces méfaits du capitalisme, Michael Moore les révèle, tout en montrant sa solidarité avec les travailleurs qui en sont victimes. On le voit par exemple débarquer avec des mères de famille sans emploi pour nettoyer le bureau d'un gouverneur qui a déclaré que « *les Américains ne voulaient pas faire de travaux salissants* ». Il ne cache pas sa sympathie pour ceux qui essayent de résister face à un patronat que rien n'arrête, que ce soit lorsqu'il va à la rencontre de travailleurs qui luttent pour s'organiser syndicalement, ou qu'il évoque le souvenir de son oncle, ouvrier de General Motors, qui a participé aux grandes luttes ouvrières à Flint dans les années 1936-1937, le seul moment où, dit-il, la vie a été améliorée pour les travailleurs.

Sous ses allures de Coluche, et un cabotinage délibérément cultivé, Michael Moore a réussi un film à la fois drôle et décapant, qui met le doigt sur l'attitude révoltante des patrons. Ces patrons sont Américains, mais ce que ce film montre aurait tout aussi bien pu être filmé ici, en France, à Clermont-Ferrand, chez Michelin, ou dans les sièges sociaux de La Défense, dans la proche banlieue parisienne. Et même si le film se limite à la dénonciation – son auteur s'en explique d'ailleurs dans de nombreuses interviews, en expliquant que ça n'est qu'un film et qu'il n'est qu'un cinéaste – il est singulièrement efficace.

Dommage que ce film ne passe, pour le moment, que dans un seul cinéma, à Paris, en version originale sous-titrée. Mais même dans ces conditions, saisissez l'occasion de le voir.

Daniel MESCLA

Lire

« LA SEINE ÉTAIT ROUGE » de Leïla Sebbar

Leïla Sebbar évoque dans ce court roman la manifestation du 17 octobre 1961 à Paris des Algériens qui protestaient contre l'instauration du couvre-feu. La répression de la police de Maurice Papon, alors préfet de Paris, fut féroce. Près de 12000 travailleurs algériens furent internés à Coubertin ou au Palais des Sports. A ces arrestations massives s'ajoutèrent les assassinats. Les agents de police tirèrent sur les manifestants, boulevard Bonne-Nouvelle et ailleurs, les poursuivirent dans tout Paris et en jetèrent dans la Seine pieds et poings liés. Le lendemain la « Seine était rouge » du sang des Algériens assassinés.

Mais, dans la presse, ce fut le silence quasi total. Quant aux organisations ouvrières, elles restèrent muettes, tout au plus la CGT et le PCF lancèrent des pétitions. C'est ce silence que dénonce Amel, le personnage principal. Elle n'a que 16 ans et n'a donc pas vécu cette époque. Mais sa mère l'a vécue. Amel voudrait qu'elle lui raconte, mais la mère d'Amel et sa grand-mère aussi sont restées muettes durant toutes ces années sur ces événements vécus alors qu'elles habitaient les bidonvilles de Nanterre. C'est pour un ami qui réalise un documentaire sur le 17 octobre qu'elle acceptera de raconter cette nuit-là. Amel cherche de son côté tout de même à reconstituer les événements en parcourant les quartiers de Paris où ses parents, comme des milliers d'autres, manifestèrent, en cherchant à retrouver des témoins.

Leïla Sebbar a écrit ce roman pour la jeunesse, mais les adultes peuvent tout aussi bien le lire. Les occasions d'évoquer cette manifestation ne sont pas si nombreuses, même pas loin de 40 ans après.

Aline RETESSEE

La Seine était rouge de Leïla Sebbar - Editions Thierry Magnier 43F, 138 pages.

« LE TEMPS QU'IL NOUS A ÉTÉ DONNÉ DE VIVRE » de Jorge Oliva Espinosa

A lire ce roman cubain, on traverse quatre décennies de l'histoire de l'île, du coup d'Etat du dictateur Batista à 1994. L'auteur a vécu toute cette période, depuis les premiers moments de la lutte armée jusqu'aux cours de génie civil donnés à l'université technologique de La Havane, en passant par la participation à la mise en place du régime de Castro.

Joaquin le Fou, poète à ses heures, est le principal narrateur. A travers ses paroles, on devine les événements et les sentiments de ses amis, des jeunes des classes populaires de La Havane. Mais l'auteur donne aussi la parole à d'autres personnages, qui développent souvent un autre point de vue ou expriment des sentiments différents. Sa participation à la révolution castriste, sans aveuglement mais avec toutes ses forces, reste son fil conducteur. Il sourit des « convertis » de dernière heure, mal dégrossis, comme des leaders des années soixante, « *appelés à partager un pouvoir pour lequel ils n'avaient pas lutté* ». S'il fait sien le slogan castriste « *La patrie ou la mort* », c'est parce qu'il a choisi son camp, sans que ce choix l'aveugle ou lui fasse omettre les critiques du régime et de la société cubaine, en particulier au début des années quatre-vingt-dix.

Il s'agit là d'une longue histoire romancée plutôt que d'un roman historique, d'un livre un peu épais et non sans quelques longueurs. Il n'est pas toujours facile de suivre l'auteur au fil de ces quarante ans. Il navigue dans le temps à coups de retours en arrière et de bonds en avant d'un chapitre à l'autre. Mais c'est vivant, chaleureux et tout compte fait, sympathique.

Viviane LAFFONT

Le Temps qu'il nous a été donné de vivre de Jorge Oliva Espinosa– Hachette Littératures – 558 pages – 155 F

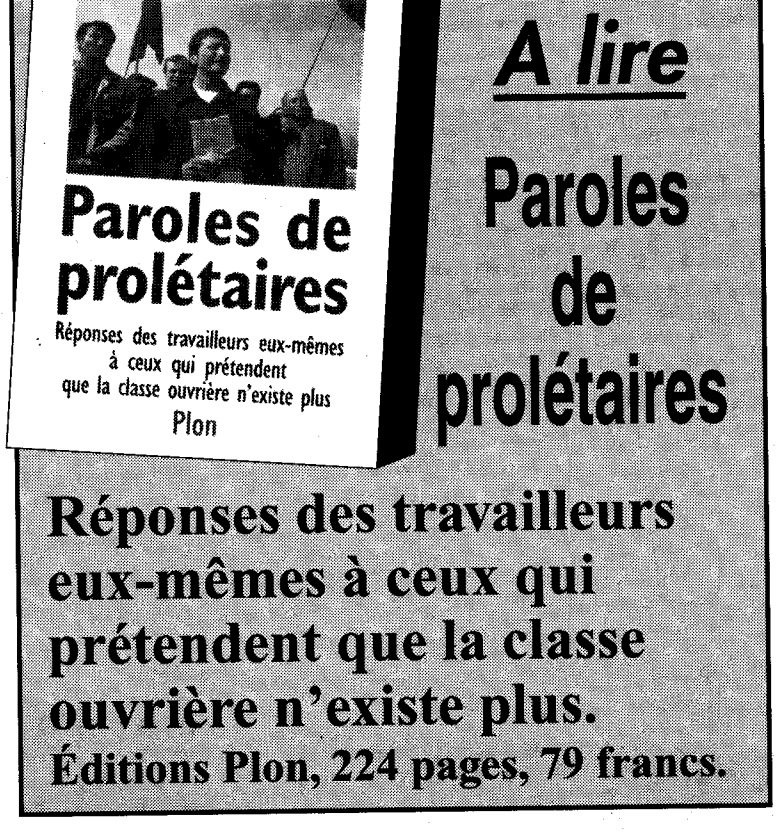

Accord commercial entre la Chine et les États-Unis

RIVALITÉS INTER-IMPÉRIALISTES ET MENACES POUR LA POPULATION CHINOISE

Un chantier du bâtiment à Canton.

A en croire les commentateurs, c'est un « accord commercial historique » qu'auraient conclu les Etats-Unis et la Chine le 15 novembre.

Il est vrai que cela faisait pas moins de 13 ans que ces négociations commerciales sino-américaines traînaient, c'est-à-dire depuis qu'en 1986, les dirigeants chinois ont formellement demandé leur admission comme partenaires à part entière dans les instances commerciales internationales (à l'époque dans le cadre du traité du GATT, devenu aujourd'hui l'Organisation mondiale du commerce, ou OMC).

La première condition pour l'admission de la Chine était, bien sûr, l'accord du principal maître du jeu sur le marché mondial, l'impérialisme américain. Or celui-ci comptait bien marchander son soutien contre de substantiels avantages au profit de ses propres multinationales et, comme il se doit, au détriment de celles des impérialismes rivaux.

D'où ces interminables négociations, marquées à la fois par la volonté des dirigeants chinois de ne pas céder trop de terrain face au chantage de leurs homologues américains, mais bien plus encore par les avatars de la politique intérieure américaine. Car bien souvent ces négociations ont servi d'enjeu politicien dans le conflit opposant Clinton au Sénat américain à majorité républicaine, prompte à brandir l'épouvantail du « communisme » chinois – même si les dirigeants chinois ont largement fait la preuve de leur adhésion aux « vertus » du marché capitaliste.

Ce sont donc ces négociations qui se concluent. Sur le papier, l'accord se traduit par une série d'engagements de la part de la Chine de réduire en partie et progressivement les divers obstacles existant à l'importation de marchandises et d'ouvrir peu à peu son marché financier aux banques et compagnies d'assurances étrangères. La contrepartie de ces concessions paraît faible, puisqu'elle se limite surtout à l'acceptation de délais par les USA ainsi qu'à la suppression des quotas d'importations affectant les textiles chinois aux USA, mais pas avant 2005. Il est vrai que la vraie contrepartie, et le seul but véritable de ce marathon pour les dirigeants chinois, était le soutien des USA à leur adhésion à l'OMC, ce qu'ils ont, en principe au moins, obtenu par cet accord.

Cela ne veut pas dire pour autant que la Chine sera d'emblée agréée comme membre de l'OMC. La règle veut que les pays candidats ne puissent adhérer qu'après avoir conclu des accords bilatéraux avec ceux des membres de l'OMC qui le réclament. Or le plus gros « morceau » restant, après les USA, est l'Union européenne, dont les négociations avec la Chine sont pour l'instant au point mort. En plus des concessions déjà faites aux Etats-Unis, les leaders des impérialismes européens en voudraient d'autres, au profit de leurs propres multinationales, par exemple la fin du monopole d'Etat sur le pétrole et la soie et un assouplissement des contrôles sur les investissements étrangers dans l'électronique.

Derrière tous ces marchandages, il y a bien sûr les rivalités entre puissances impérialistes qui, derrière leur « alliance » au sein de l'Organisation mondiale du commerce, n'en cherchent pas moins chacune à se ménager le meilleur accès possible au marché chinois.

Non pas d'ailleurs que ce marché chinois soit le mirifique eldorado dont font état les commentateurs au service de la bourgeoisie. Même le correspondant à Pékin d'un journal aussi pro-capitaliste que *Les Echos* est bien forcé de reconnaître, dans son numéro du 15 novembre, que le marché intérieur chinois est en crise : on y produit trop pour un pouvoir d'achat local trop limité, d'où l'accumulation de stocks qui poussent les prix à la baisse. D'ailleurs les grandes entreprises occidentales, celles de l'automobile en particulier, ont déjà eu l'occasion de s'en rendre compte. Après s'être toutes précipitées pour occuper le terrain en installant des usines de montage avant leurs rivales, elles ont rapidement dû réduire leur production voire revendre leurs usines faute d'acheteurs.

En fait, en dehors d'une très petite minorité privilégiée et d'une petite bourgeoisie peu nombreuse et bien pauvre suivant les critères occidentaux, il n'y a guère de marché intérieur qui puisse générer des profits substantiels pour l'impérialisme.

En revanche, il y a une industrie et des monopoles d'Etat sur les ressources naturelles qui, s'ils étaient privatisés, et à condition de n'en garder que les installations les plus profitables, pourraient devenir des cibles rentables pour ces fameux « investissements » étrangers qui sont censés, à entendre les commentateurs, amener un jour la Chine au tout premier rang de l'économie mondiale. Mais ces « investissements » prédateurs ne feront que servir de véhicules au pillage de la Chine et à l'exploitation de sa population par les multinationales des puissances impérialistes.

C'est cela que les leaders impérialistes, en plein accord avec une bourgeoisie chinoise déterminée à reprendre sa place sur le marché mondial – même si ce n'est qu'une place de bourgeoisie de pays pauvre – sont en train de négocier sur le dos de la population chinoise.

F. R.

Corée du Sud

DES MILITANTS SYNDICAUX AFFRONTENT LA RÉPRESSION

En décembre 1997, l'élection à la présidence de la Corée du Sud de Kim Dae Jung, ancien opposant à la dictature, qui fut victime lui-même de la répression, a souvent été présentée comme une avancée vers la démocratie, dans un pays touché de plein fouet par la crise financière.

En fait, la répression antiouvrière n'a pas cessé. La police a continué de s'attaquer aux grévistes et, comme l'indique Amnesty International, après deux lois d'amnistie l'année dernière, il restait encore 660 prisonniers politiques, rejoints par des étudiants, des ouvriers parmi lesquels des centaines de militants syndicaux. *Libération* apporte le témoignage d'une militante du syndicat KCTU, âgée aujourd'hui de 30 ans, qui a été licenciée d'une usine d'assemblage de semi-conducteurs de 3 000 personnes, dans la région de Séoul : « *Dès que je parlais à une employée non syndiquée, la direction le savait et exerçait des pressions sur cette personne. Si j'invitais quelqu'un chez moi, elle le savait aussi. J'étais sous surveillance permanente. Mes amies finissaient par se méfier de moi. En général, la direction organisait un jour leur transfert dans d'autres usines du groupe. Ma photo était systématiquement montrée aux nouveaux à qui on conseillait de m'éviter !* ».

Cela n'a pas empêché que, quand la direction annonça des suppressions d'emplois et convoqua des ouvrières pour leur faire accepter une mutation, la grève fut décidée. Le licenciement de trois syndicalistes en fut la raison immédiate. Neuf jours plus tard, les forces de l'ordre intervenaient : « *A cinq heures du matin, six cents policiers ont fait irruption dans l'usine et nous ont mis les menottes. Nous avons tenté de résister et nous nous sommes même battues* », explique la militante qui fut alors arrêtée avec plusieurs autres travailleuses. « *J'ai passé cinquante jours dans une cellule lugubre d'à peine 10 mètres carrés avec seize autres filles* », ajoute-t-elle.

La répression est à la hauteur de la crainte qu'inspire la classe ouvrière qui a à son actif de nombreuses grèves contre les licenciements massifs décidés par le patronat en accord avec le gouvernement et le Fonds monétaire international.

Jean SANDAY

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995